

PROJET SOCIAL **CENTRE SOCIAL** *MUNICIPAL*

VILLE DE FISMES - 2025



Table des matières

1	Entre hier et demain, le diagnostic de territoire comme point de départ	3
1.1	Présentation du territoire Fismois.....	3
1.1.1	Le territoire.....	3
1.1.2	Cadre de vie	3
1.2	La démographie.....	6
1.2.1	L'évolution de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?.....	6
1.2.2	Famille d'hier, famille d'aujourd'hui, quelle évolution ?	7
1.2.3	Les jeunes, un accompagnement vers l'autonomie, quels parcours ?	10
1.2.4	Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ?.....	12
1.2.5	Les populations fragiles, quels enjeux sociaux ?	13
1.2.6	De l'analyse aux perspectives.	14
2	Fixer un cap pour le centre social de demain.....	15
2.1	Présentation de la démarche	15
2.1.1	Élaboration du Projet de Territoire.....	15
2.1.2	Contexte et Diagnostic	15
2.1.3	Panorama social chiffré	15
2.1.4	Enquête et consultation des partenaires	15
2.1.5	Enquête auprès de la Population.....	15
2.1.6	Hiérarchisation des préconisations	16
2.1.7	Sondage auprès de la population	16
2.1.8	Élaboration du projet social	16
2.1.9	Budget Prévisionnel et Recrutement.....	16
2.1.10	Validation et Communication.....	16
3	Vers la création d'un projet participatif et partagé	16
3.1	Les enjeux perçus par les groupes de travail lors de l'ABS en 2023.....	17
3.1.1	Pour les jeunes de 12 à 25 ans.....	19
3.1.2	Pour l'ensemble de la population	20
3.1.3	Les enjeux perçus par les partenaires.....	21
3.1.4	Les enjeux perçus par nos agents.....	23
4	Les orientations du projet social.....	25
4.1	Axe 1 : Soutenir et valoriser les familles dans leur quotidien	25
4.2	Axe 2 : Favoriser et développer le lien social	26
4.3	Axe 3 : Un lieu d'accueil pour tous	27
4.4	Axe 4 : Accueil pour et par les jeunes.....	28
5	Fonctionnement.....	29
5.1	Gouvernance et organisation	29
5.1.1	La fonction du Conseil d'administration du C.C.A.S.	30

5.1.2	La fonction exécutive	30
5.1.3	La fonction participative	30
5.2	Un lieu pour rassembler et fédérer	31
5.2.1	Des statuts favorisant l'intégration de tous	31
5.3	Un financement au service des besoins	34
6	Annexes.....	35
6.1	Les fiches actions	35
6.1.1	Axe 1 : Fiche action 1.1 : Atelier d'accompagnement à la parentalité	36
6.1.2	Axe 1 : Fiche action 1.2 : Point d'informations parents.....	39
6.1.3	Axe 1 : Fiche action 1.3 : Ateliers [...] pour développer [...] les loisirs en famille.....	41
6.1.4	Axe 2 : Fiche action 2.1 : [...] développer le bien vivre ensemble.....	43
6.1.5	Axe 2 : Fiche action 2.2 : Des ACM favorisant la mixité sociale	45
6.1.6	Axe 2 : Fiche action 2.3 : Développer une ludothèque.....	47
6.1.7	Axe 3 : Fiche action 3.1 : Une communication centre sur les activités	50
6.1.8	Axe 3 : Fiche action 3.2 : Un lieu d'accueil pour tous	52
6.1.9	Axe 3 : Fiche action 3.3 : Un accueil avec un chargé d'accueil formé [...]	54
6.1.10	Axe 4 : Fiche action 4.1 : Des espaces dédiés aux jeunes [...]	56
6.1.11	Axe 4 : Fiche action 4.2 : Des séjours [...] favorisant les transports en commun	58
6.1.12	Axe 4 : Fiche action 4.3 : Un accompagnement des jeunes dans leurs démarches	60
6.2	Détail du budget	62

1 Entre hier et demain, le diagnostic de territoire comme point de départ

1.1 Présentation du territoire Fismois.

1.1.1 Le territoire

Fismes, dans la Marne, compte près de 5800 habitants et s'étend sur 1670 hectares, se classant 8^e commune du département. Depuis 2016, elle est un pôle secondaire dans le Schéma de Cohérence Territoriale rémois, marquant le couloir Ouest de développement avec Reims. Après la désindustrialisation, elle a connu une périurbanisation, soutenue par des fonctions économiques, commerciales et résidentielles diversifiées. Son intégration au Grand Reims en 2017 exige un développement cohérent et durable. Labellisée Petites Villes de Demain en 2020, Fismes s'engage dans la transition écologique, renforçant son rôle de "ville à la campagne" et pôle secondaire du Grand Reims.

1.1.2 Cadre de vie

Fismes est un centre-bourg dynamique offrant de multiples activités de service.

- **Equipements et services**

La commune de Fismes est équipée de **trois établissements scolaires publics** : **deux écoles maternelles-primaires et un collège**, de deux établissements privés : une école maternelle-primaire ainsi qu'un collège pour un total de **1800 élèves**. On y trouve également une crèche municipale, une mission locale et une Maison des Jeunes et de la Culture.



©Ville de Fismes

Le territoire communal offre aussi des commerces de proximité, des équipements sportifs et de loisirs, un hôpital local, des services médicaux et paramédicaux, un bureau de Poste, une gendarmerie, une caserne de pompiers, un Centre Local d'Information et de Coordination, un centre médico-psychologique « Les promenades » qui dépend du service de pédiopsychiatrie du CHU.

La commune dispose également d'un **Centre Communal d'Action Sociale**.

- **Tourisme, culture et patrimoine**

Les fortifications de Fismes, datant du IX^e siècle, subsistent près des promenades, avec des traces de ses quatre portes d'accès (Sainte-Macre, Saint-Gilles, Reims et Soissons). L'église Sainte-Macre, du XI^{le}-XII^{le} siècle, est classée Monument Historique.

La Reconstruction a enrichi Fismes de son plus grand patrimoine, notamment le pont mémorial de la Vesle, offert par la Pennsylvanie en 1928, orné d'éléments art déco, et du Fismes Mémorial 18, hommage en bois de Christian Lapie inauguré en 2018.

Les monuments aux morts, l'Hôtel de Ville (1928), et des pièces de porcelaine primées au XIX^e siècle témoignent aussi de l'histoire de Fismes. Le tourisme s'appuie sur l'Office de Tourisme, un espace culturel (« La Spirale »), une médiathèque, le musée France 40, des chambres d'hôte, et une borne pour camping-cars.

Fismes organise diverses festivités annuelles (fêtes des fleurs, patronale, Saint-Éloi) et biennales (fête du livre, Africa'Fismes), et son école de musique contribue activement à la vie culturelle.



- **Vie associative**

La vie associative fismoise est en adéquation avec la diversité de ces équipements publics. En effet, **une cinquantaine d'association anime la vie de la commune** : il existe aussi bien des associations sportives que des associations musicales et culturelles ou à visée éducative et sociale.

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) propose différentes activités pour petits et grands et divers évènements. Elle s'occupe, entre autres choses, du projet « **Radio Graffiti's** », une radio locale principalement portée par des bénévoles. La **Bibliothèque Pour Tous** est présente à Fismes. Elle assure des permanences ainsi que des animations notamment école.

Loisirs Défense Service (LDS) association Fismoise des retraités, affiliée à la Fédération Nationale des Clubs Générations Mouvement propose plus de 14 ateliers sportifs et culturels ainsi que des voyages en France et à l'étranger.

Enfin, Fismes est labellisée « **ville sportive Grand Est** ». En termes d'équipement, la commune dispose de deux stades (un synthétique et un gazonné), deux cours de tennis extérieurs et deux cours intérieurs, une halle des sports à deux niveaux (avec un site archer et ping-pong) et un boulodrome. L'Union Sportive Fismes Ardre et Vesle anime la vie sportive de la commune grâce à ses différentes sections sportives.



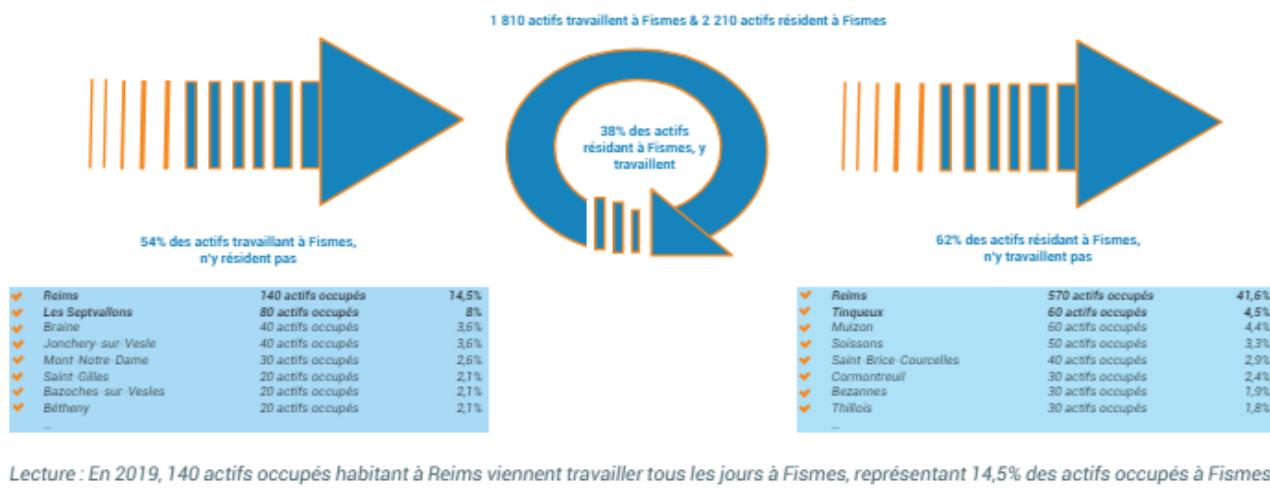
- **Les espaces urbains**

18,6% du territoire (310 ha) de Fismes est urbain : 55% pour l'habitat, 37% pour l'économie, 5% pour les loisirs. Les infrastructures de transport couvrent 80 ha. Depuis 1968, 1363 logements ont été ajoutés, atteignant 2522 en 2018, dont 35,6% de logements sociaux. La mixité sociale et la densité sont des priorités, avec une tendance aux constructions groupées pour répondre à la périurbanisation et aux coûts fonciers élevés. Le futur centre social sera situé au centre de la ville.

- Mobilité et relation avec les autres territoires

Mobilités professionnelles journalières en 2019

Source : Insee, Fichiers détail 2019- Traitements © Compas

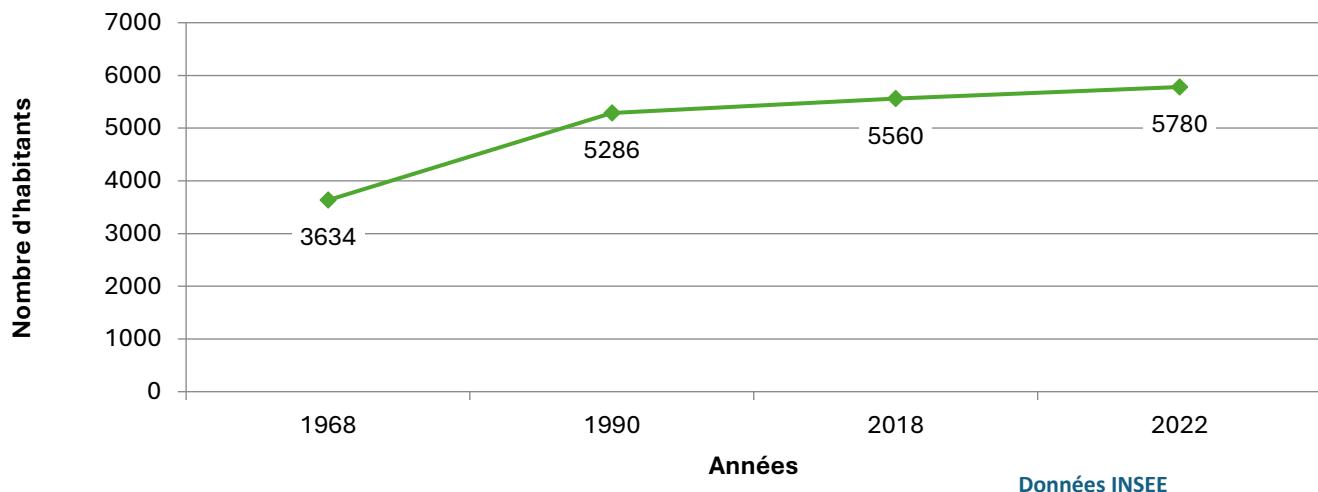


Fismes est desservie par un TER reliant Reims avec 204 885 voyageurs par an (2017) et 11 allers-retours quotidiens, surtout pour les scolaires. Les accès routiers principaux incluent la RN31, RD967, RD386, et RD29. Des bus relient Reims et La Ferté-Milon, et un transport à la demande couvre les environs. Des pistes cyclables et sentiers touristiques offrent des options de mobilité et loisirs.

1.2 La démographie

1.2.1 L'évolution de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Évolution du nombre d'habitants

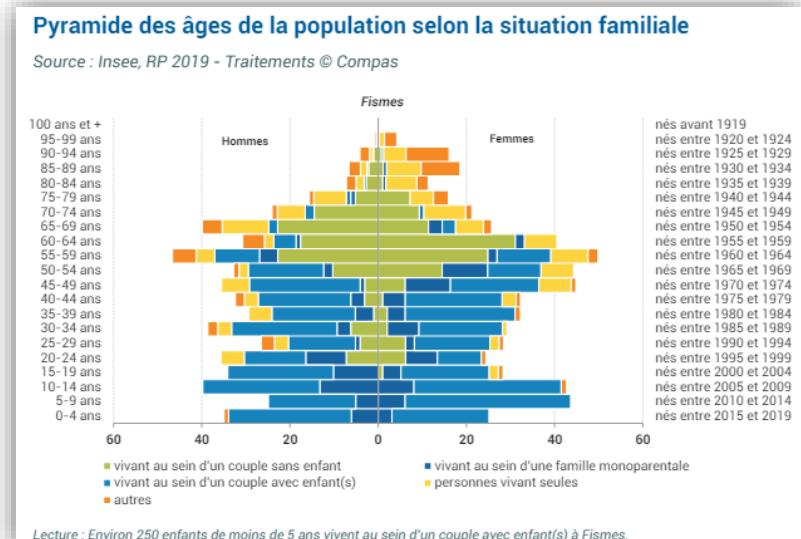


La population de Fismes connaît une croissance stable, due à la périurbanisation et un solde migratoire positif. En 2020, Fismes compte 5721 habitants, soit une augmentation de 2231 personnes depuis 1962, à un rythme de 38 habitants par an, dépassant la moyenne nationale.

Entre 2014 et 2020, la population a augmenté de plus de 1 % par an grâce au solde migratoire, avec un excédent annuel de 90 arrivées. La répartition démographique est la suivante :

- 19 % ont moins de 15 ans
- 15 % sont âgés de 15 à 29 ans
- 38 % ont entre 30 et 59 ans
- 27 % ont plus de 60 ans.

L'âge médian est passé de 36 ans en 1999 à 43 ans en 2019. Chaque année, 40 personnes seules partent pour 60 arrivées ; les familles monoparentales et les locataires augmentent, tandis que les départs de propriétaires et de couples sans enfants sont plus fréquents.

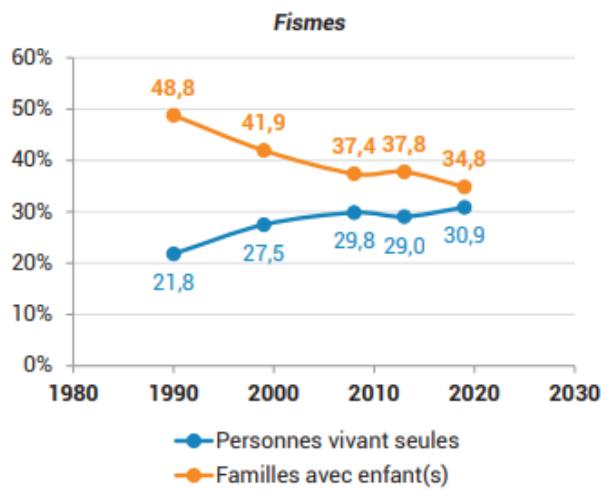


L'évolution de la population génère un déséquilibre générationnel, isolement des aînés et des femmes, précarité des familles monoparentales, notamment avec adolescents. Les flux migratoires créent de nouveaux besoins sociaux, car les arrivants doivent s'adapter aux ressources et services locaux. Ces ménages, aux réalités parfois différentes, passent souvent inaperçus.

1.2.2 Famille d'hier, famille d'aujourd'hui, quelle évolution ?

Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

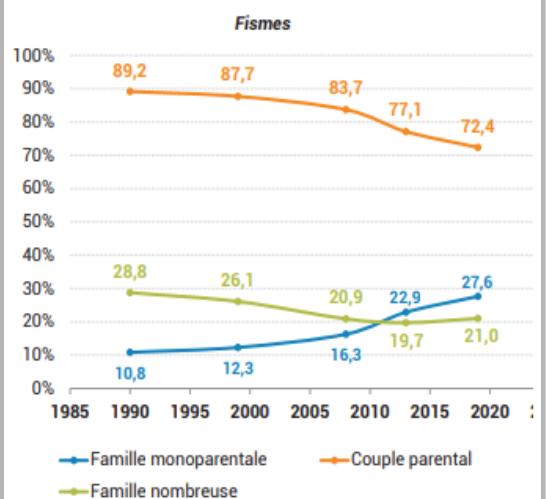
Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 34,8% des ménages sont des familles avec enfant(s).

Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les familles nombreuses représentent 21% des familles avec enfant(s) de Fismes.

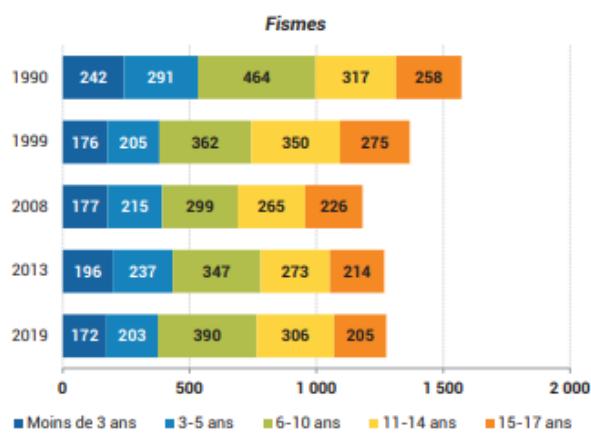
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfants diminue. Ainsi en 2019, Fismes compte 723 personnes vivant seul (contre 636 en 2013) et 816 familles avec enfant(s) (contre 827 en 2013). Depuis le début des années 90, la part des familles monoparentales augmente, celle des couples parentaux diminue et celle des familles nombreuses diminue également.

L'augmentation des familles monoparentales est à prendre en compte car, elles font face à des défis multiples : revenu unique, coût du logement élevé, gestion de la parentalité et du temps.

À Fismes, les adolescents vivent plus souvent en famille monoparentale que les jeunes enfants, bien que les politiques ciblent principalement les jeunes enfants.

Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

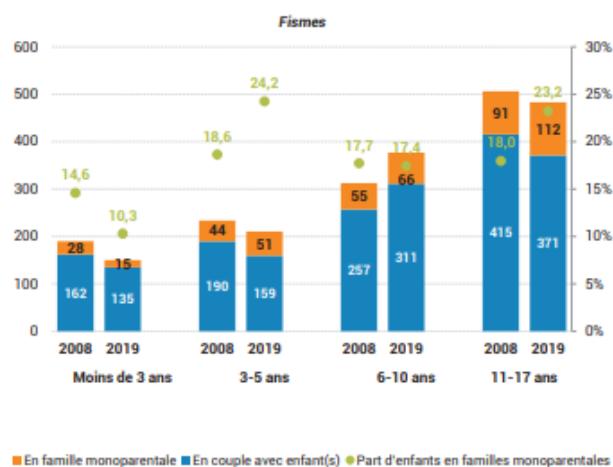
Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 172 enfants de moins de 3 ans vivent à Fismes en 2019.

Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 15 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 10,3% des enfants de cet âge.

Les familles monoparentales, souvent peu mobiles et à faible revenu, rencontrent des difficultés pour trouver un logement et accéder aux services de garde d'enfants, essentiels pour le travail ou la formation, surtout avec de jeunes enfants. À Fismes, l'aide se concentre sur les jeunes enfants, laissant les parents d'adolescents avec peu de soutien, malgré des besoins croissants, notamment face aux défis technologiques. L'accès limité aux technologies complique leur communication avec l'école.

Entre 2008 et 2019, le nombre de mineurs a progressé d'environ 90 enfants à Fismes soit plus de 8 %. Au dernier recensement, les atteignent un total de 1280, dont 390 âgés entre 6 et 10 ans.

L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements. La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfants ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune.

En 2019, si 10 % des moins de 3 ans de Fismes vivent en famille monoparentale, c'est le cas de 23 % des 11 – 17 ans. Sur cette tranche d'âge, la proportion a progressé de cinq points par rapport à 2008. On compte ainsi en 2019, 370 adolescents vivant au sein d'un couple et 110 vivants au sein d'une famille monoparentale.

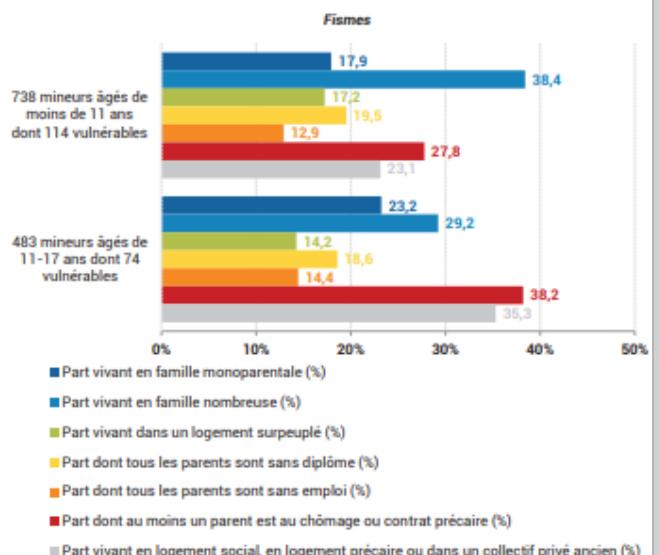
En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive dans une famille monoparentale s'élève.

L'indice de vulnérabilité des mineurs se compose de sept indicateurs sociaux démographiques : la monoparentalité, la grandeur des fratries, surpeuplement du logement, l'activité la formation des parents et l'ancienneté des logements.

18 % des moins de 11 ans de Fismes vivent dans un ménage en situation de monoparentalité et 28 % ont au moins un parent en emploi précaire ou au chômage. Sépare passe à 23 et 38 % chez les 11-17 ans

Part des mineurs vulnérables selon chaque critère

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 12,9% des moins de 11 ans de Fismes vivent au sein d'un foyer où tous les parents sont sans emploi.

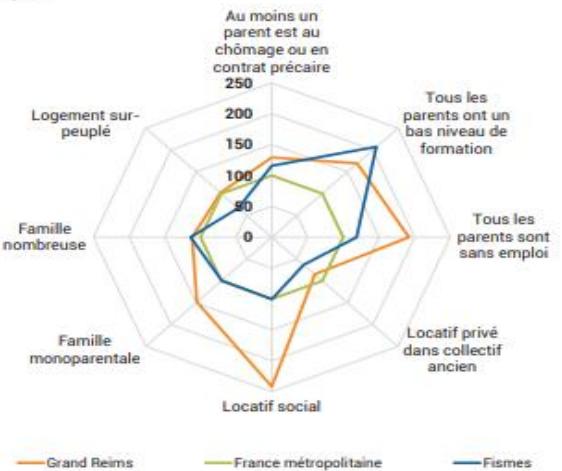
L'indice de fragilité des enfants de 15 à Fismes contre 13 en France métropolitaine : la situation de cession n'est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les surreprésentations observées à Fismes, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mis en avant pour les indicateurs composant l'indice sont – la part de mineurs dont au moins un parent est au chômage ou en contrat précaire 32 % pour Fismes contre 28 en France métropolitaine,

- la part des parents sans diplôme 19 % sur Fismes contre 9 % en France métropolitaine,
- la part des mineurs dont les parents sont sans emploi 14 % sur Fismes contre 11 % en France métropolitaine.

Indice de fragilité des enfants

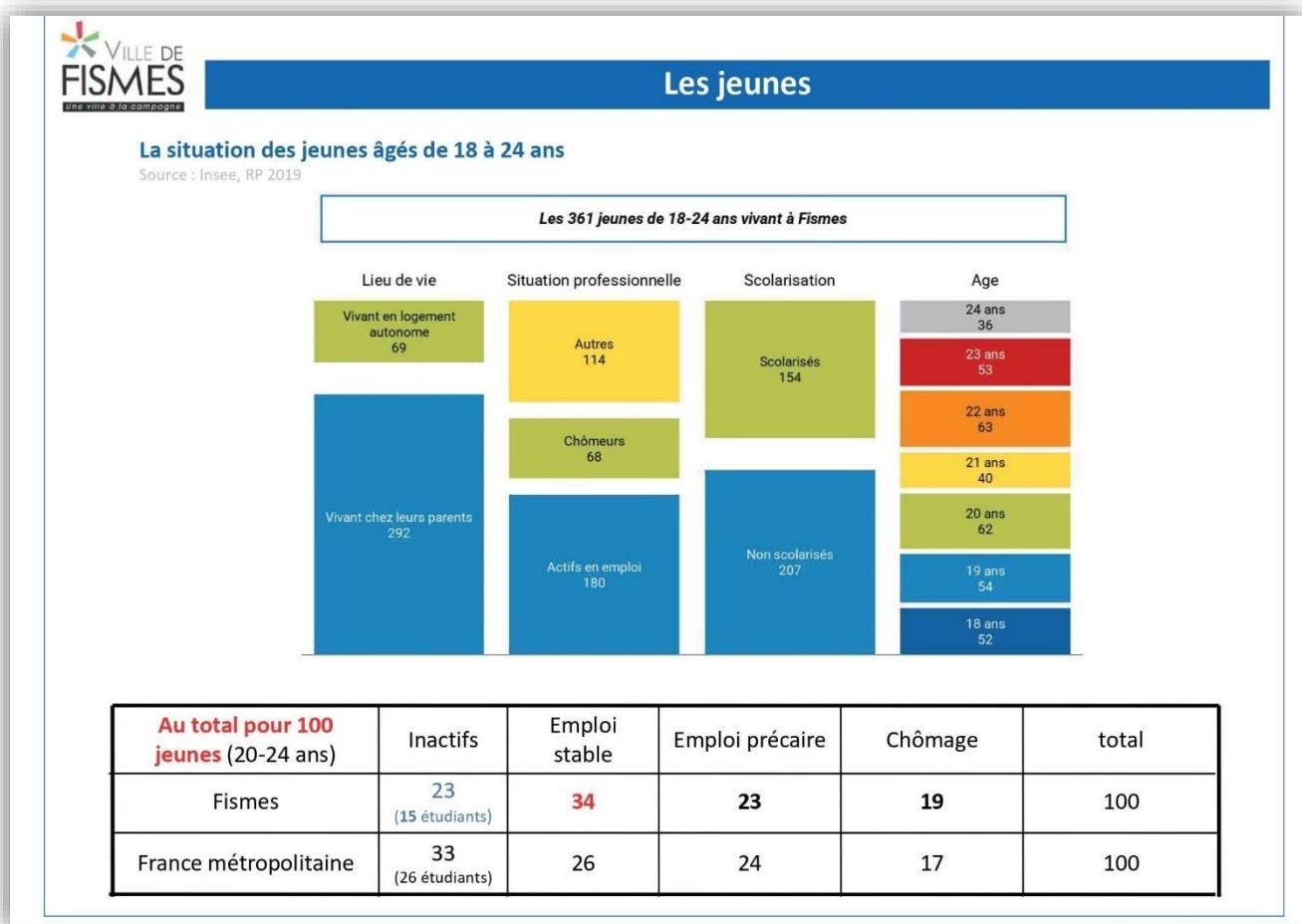
Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de mineurs vivant dans une famille locataire d'un logement ancien dans le parc privé de Fismes est 0,6 fois moins élevée que celle de la France métropolitaine.

Les familles monoparentales peinent à accéder aux services adaptés, comme les loisirs périscolaires, et le coût des prises en charge peut forcer certains parents à quitter leur emploi. Les adolescents de familles sans emploi manquent de soutien pour trouver des stages, limités par des réseaux réduits et des contraintes géographiques, accentuant les inégalités.

1.2.3 Les jeunes, un accompagnement vers l'autonomie, quels parcours ?



Les jeunes adultes de 18 à 24 ans représentent 6,5% de la population de Fismes, avec une majorité vivant chez leurs parents. La scolarisation diminue avec l'âge et environ 43% des jeunes poursuivent leurs études. Cependant, la précarité de l'emploi est une réalité pour beaucoup, avec un taux de chômage de 19%. L'indépendance financière est souvent retardée, avec une dépendance continue au soutien parental.

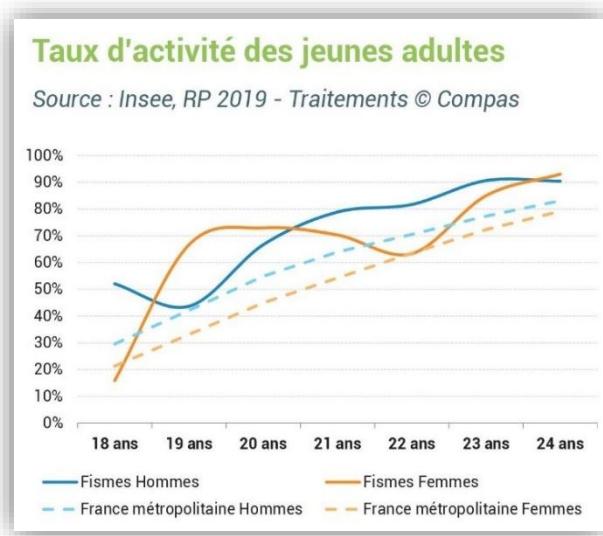
Les familles monoparentales et les ménages où seul un parent travaille sont plus fréquents à Fismes par rapport à la moyenne nationale. Cela crée des défis supplémentaires pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes issus de ces familles. La mobilité et l'accès au logement abordable sont des priorités pour aider ces jeunes à atteindre l'autonomie.

En 2019, Fismes comptait 361 jeunes dans cette tranche d'âge, dont une majorité de 292 vivait chez leurs parents. Parmi ces jeunes, 50% étaient actifs en emploi, tandis que 19% étaient au chômage. Les jeunes de Fismes sont moins souvent scolarisés, avec seulement 43% poursuivant leurs études.

La décohabitation des jeunes est souvent liée à la poursuite d'études supérieures ou à l'entrée dans le monde du travail. L'âge médian de départ du domicile parental reste autour de 23 ans, souvent financé par les parents. La précarité financière et la difficulté d'accès à un logement abordable augmentent la vulnérabilité des jeunes, exacerbée par la crise sanitaire de 2020. La coordination des services locaux est essentielle pour accompagner ces jeunes vers l'autonomie.

- **Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?**

En 2019, Fismes comptait 250 jeunes actifs (en emploi ou en recherche d'emploi) de 18 à 24 ans, soit un taux d'activité de 69%, plus élevé chez les hommes (72%) que chez les femmes (64%). Par ailleurs, 21 jeunes de 15 à 17 ans étaient également actifs, dont 17 en emploi et 4 en recherche d'emploi



- Chômage et Formation

Le taux de chômage des jeunes est préoccupant, avec 50 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans en novembre 2022, contre 60 en 2021. En 2019, 18% des jeunes de 18 à 24 ans n'étaient ni en emploi ni en formation (NEET), un chiffre constant pour les hommes et les femmes. Parmi eux, 33% n'avaient aucun diplôme, soulignant un défi majeur pour leur insertion professionnelle.

- Types de Contrats et Professions

Les jeunes en emploi à Fismes occupent principalement des postes d'employés (41%) et d'ouvriers (30%). Les professions intermédiaires représentent 25% des jeunes en emploi, une augmentation notable depuis 2008. La répartition des postes varie selon le sexe : les hommes sont majoritairement ouvriers, tandis que les femmes sont plus souvent employées

- Niveau de Formation et Salaire

Le niveau de formation des jeunes non scolarisés à Fismes est varié : 17,2% des hommes et 19% des femmes de 20-24 ans ont un haut niveau de formation. Cependant, une proportion significative à un bas niveau de formation, particulièrement chez les jeunes hommes de 15-19 ans (53%).

En termes de salaire, en 2020, les hommes de moins de 26 ans percevaient un salaire net horaire moyen de 9,99€, tandis que les femmes percevaient 9,60€. L'écart salarial entre hommes et femmes s'est réduit au fil des ans, bien que les hommes continuent de gagner légèrement plus.

- Mobilité et Défis

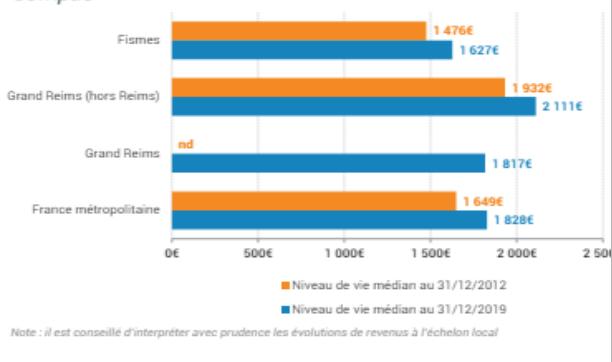
La mobilité géographique des jeunes est souvent liée à la poursuite d'études ou à la recherche d'emploi, avec une tendance accrue à déménager vers des pôles urbains ou étudiants. La crise économique et sociale due à la pandémie a intensifié les défis, nécessitant une attention accrue des acteurs sociaux pour soutenir les jeunes actifs et chômeurs.

L'insertion professionnelle des jeunes à Fismes est freinée par un chômage élevé, des défis de formation et des disparités salariales, soulignant un besoin d'accompagnement accru.

1.2.4 Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ?

Évolution du niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas

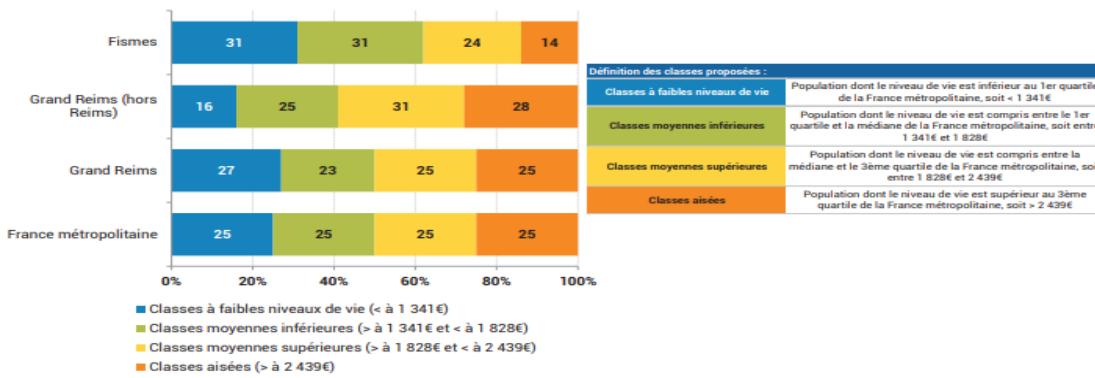


Lecture : Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian de Fismes est passé de 1 476 à 1 627€.

- En 2019, le niveau de vie médian mensuel est estimé par l'INSEE à 1630 €. Soit 200 € de moins que la moyenne nationale.
- Les classes aisées sont sous représentées (14 %) aux dépens de celles à faible niveau de vie (31 %).
- Les classes moyennes à Fismes qui représentent quant à elle 55 % des ménages fiscaux, sont sûr représentées par rapport à la France métropolitaine.
- Selon INSEE, entre 2012 et 2019, le taux de pauvreté est resté relativement stable à Fismes et atteint 17 % en 2019. Concernant le nombre de personnes pauvres, il est passé de 890 en 2012 à 900 en 2019.

Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

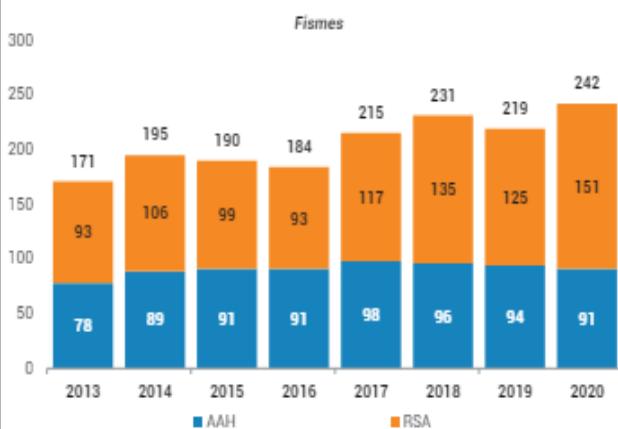


Malgré une hausse du niveau de vie médian, les revenus à Fismes restent inférieurs à ceux du Grand Reims et de la France, et les inégalités se réduisent légèrement, avec une croissance plus marquée pour les plus pauvres. Cependant, des défis persistent, surtout pour les familles, les jeunes et les personnes âgées, en termes de mobilité, d'accès à l'emploi et à l'éducation, et d'adaptation des logements.

1.2.5 Les populations fragiles, quels enjeux sociaux ?

Évolution des allocataires des minima sociaux

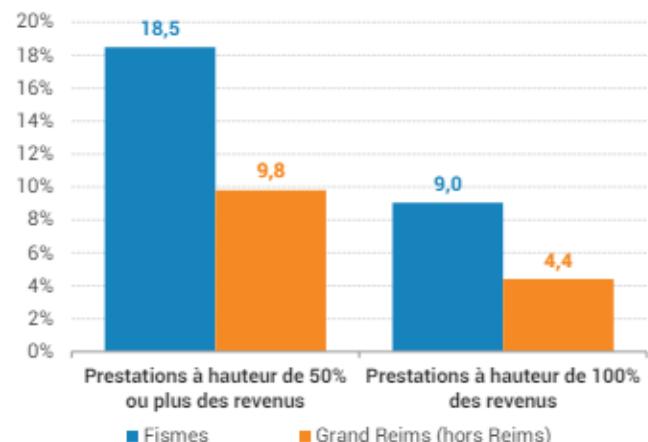
Source : Cnaf, 2013-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2020, la Caf recense 151 allocataires du RSA et 91 allocataires de l'AAH à Fismes.

Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2019, 18,5% des allocataires Caf de Fismes ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales.

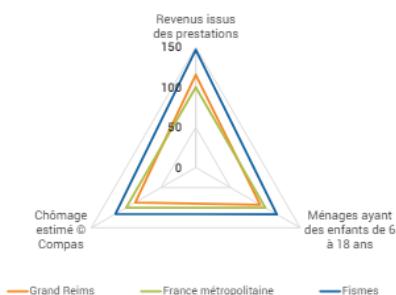
Ces données soulignent une forte dépendance aux aides sociales parmi les habitants de Fismes, avec des taux de pauvreté élevés et une augmentation continue des bénéficiaires des minima sociaux. Les défis principaux incluent la précarité économique, la vulnérabilité des ménages, et la nécessité d'une redistribution plus efficace et d'un soutien renforcé pour améliorer la qualité de vie des populations les plus fragiles.

Inégalités économiques et pauvreté : Fismes présente un taux de pauvreté significatif, avec 17% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les ménages les plus vulnérables sont souvent composés de familles monoparentales et de jeunes adultes, particulièrement affectés par la précarité économique et le chômage.

Accès aux soins : Les habitants, notamment les personnes âgées, rencontrent des difficultés pour accéder aux soins médicaux en raison de la pénurie de médecins et de la concentration des professionnels de santé en centre-ville. La situation est exacerbée par le vieillissement des médecins généralistes et le manque de centres de santé pluridisciplinaires.

Indice des besoins pour l'accès aux droits

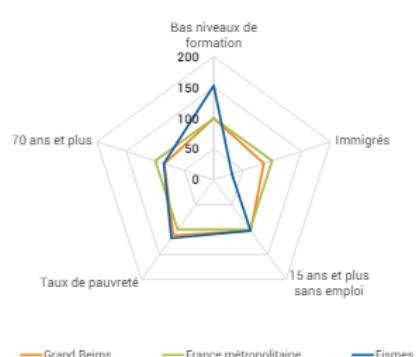
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas



Lecture : La part des revenus issus des prestations de Fismes est 1,5 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas



Fracture numérique : Une partie significative de la population, en particulier les personnes âgées et les ménages à faible revenu, est confrontée à l'illectronisme. L'usage du numérique pour les démarches administratives reste un défi, limitant l'accès aux services essentiels et renforçant les inégalités.

Logement : Le besoin de logements adaptés et abordables est pressant, notamment pour les jeunes et les personnes âgées. La disponibilité de logements d'urgence et de colocation est insuffisante, ce qui accentue les difficultés de certaines populations à se loger convenablement.

Mobilité : Les options de transport insuffisantes et mal adaptées aux besoins des jeunes et des personnes âgées entravent leur mobilité et leur accès aux services. Des initiatives pour améliorer les transports en commun et les solutions de mobilité sont nécessaires.

Isolement social des seniors : L'isolement social est une préoccupation majeure pour les personnes âgées. Le manque de soutien et de services adaptés pour cette population nécessite une action concertée pour améliorer leur qualité de vie et leur inclusion sociale.

Soutien aux jeunes : Les jeunes de Fismes sont confrontés à des difficultés spécifiques liées à l'accès à l'emploi, à la formation et aux services numériques. Des programmes de soutien et des formations adaptées sont essentiels pour leur intégration sociale et professionnelle.

Accompagnement des aidants : Les aidants des personnes âgées ou handicapées manquent de soutien et de ressources pour accomplir leurs tâches. Des initiatives pour les informer et les aider sont cruciales pour leur bien-être.

À Fismes, la dépendance aux prestations sociales, la précarité économique et la vulnérabilité des ménages augmentent, avec un nombre croissant d'allocataires des minima sociaux et de la prime d'activité.

1.2.6 De l'analyse aux perspectives.

Le territoire de Fismes se distingue par sa richesse en services et équipements, sa diversité associative, et son patrimoine historique et culturel remarquable. Avec près de 5 800 habitants et une dynamique affirmée grâce au label "Petites Villes de Demain", Fismes se positionne comme un pôle secondaire stratégique du Grand Reims, capable d'allier vie urbaine et cadre rural. Ses infrastructures variées, incluant des établissements scolaires, des services médicaux, une MJC active et de nombreux équipements sportifs, renforcent son attractivité, notamment pour les familles.

Cependant, malgré ces nombreux atouts, des faiblesses subsistent. **La communication et les liens entre les différents acteurs du territoire, qu'ils soient associatifs, institutionnels ou citoyens, restent insuffisants pour créer une véritable synergie.** Ce manque de connexion freine le potentiel de collaboration et d'innovation sociale, et peut limiter l'intégration des nouveaux arrivants. De plus, l'accueil des familles et l'amélioration du cadre de vie nécessitent une attention particulière, notamment à travers un renforcement du lieu de vie sociale déjà existant au niveau de la MJC. Pour le moment, la MJC ne parvient pas à jouer pleinement le rôle de lien manquant. Face à ce constat, la municipalité de Fismes a donc choisi de mettre en place un centre social municipal qui accueillera, bien évidemment, la MJC et continuera à soutenir ses activités.

Pour répondre à ces enjeux, **il est crucial de consolider l'existant en valorisant les services et infrastructures en place tout en développant des actions visant à améliorer la communication et la collaboration entre les parties prenantes.** En capitalisant sur ses atouts et en remédiant à ses faiblesses, Fismes pourra affirmer son rôle de petite ville moderne et solidaire, prête à relever les défis sociaux et territoriaux de demain.

L'analyse des données froides permet de fixer un cadre institutionnel, il est important pour la municipalité d'adapter sa politique pour mieux soutenir les familles monoparentales avec adolescents, répondre aux défis économiques et logistiques de ces familles, et intégrer leurs besoins spécifiques dans le projet social.

Il est nécessaire de mettre en place des activités à faible prix pour éviter que le coût des activités ne pèse sur l'emploi des parents, et offrir un accompagnement scolaire et professionnel aux enfants pour réduire les disparités socio-économiques et géographiques.

La conception du projet social devra être faite avec les partenaires afin de réduire la précarité et la dépendance économique, favoriser l'inclusion sociale, améliorer l'accès aux services et renforcer les liens, dans l'objectif de soutenir durablement la population et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie.

2 Fixer un cap pour le centre social de demain.

2.1 Présentation de la démarche

2.1.1 Élaboration du Projet de Territoire

Le projet de territoire de Fismes, élaboré en 2022, a intégré le centre social comme une fiche action stratégique. Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large du programme "Petites Villes de Demain", auquel Fismes a été labellisée. Il vise à aligner les projets de développement de la commune avec ceux de la Communauté Urbaine du Grand Reims (CUGR), en mettant l'accent sur la transition écologique et le développement équilibré et durable.

2.1.2 Contexte et Diagnostic

La ville de Fismes a engagé une démarche structurée et participative pour élaborer son projet social pour la période 2025-2028. Cette démarche s'appuie sur une analyse rigoureuse des besoins sociaux (ABS) menée par le cabinet COMPAS, en utilisant une méthodologie éprouvée et intégrant les contributions de divers acteurs locaux. Voici les principales étapes de cette démarche.

2.1.3 Panorama social chiffré

En février 2023, la première étape de la démarche a consisté à réaliser un panorama social chiffré de Fismes. Ce document a présenté les grandes caractéristiques du territoire, offrant une base solide pour l'analyse des besoins sociaux. Il a permis d'identifier les principales dynamiques et tendances sociales, économiques et démographiques de la commune.

La méthodologie utilisée inclut diverses sources de données, allant des enquêtes de recensement aux données plus récentes spécifiques à certaines thématiques. Cette approche permet de repérer les dynamiques générales du territoire et d'intégrer des projections démographiques basées sur les recensements ajustés aux observations actuelles.

2.1.4 Enquête et consultation des partenaires

Mai 2023 : Deux thématiques principales ont été travaillées en collaboration avec les partenaires locaux : la jeunesse et le vieillissement. Ces thématiques ont été choisies pour leur importance stratégique et leur impact sur la population de Fismes. Les partenaires ont contribué à renforcer le diagnostic quantitatif par leurs observations et perspectives, et ont proposé des pistes d'action pour répondre aux besoins identifiés.

2.1.5 Enquête auprès de la Population

Un sondage auprès de la population a été réalisé en janvier 2024 pour recueillir les points de vue et les attentes des habitants de Fismes. Cette étape essentielle a permis de renforcer le diagnostic quantitatif avec des perspectives qualitatives issues des résidents eux-mêmes. Des groupes de travail ont également été organisés autour des thématiques de la jeunesse et du vieillissement, afin de proposer des pistes d'action concrètes.

2.1.6 Hiérarchisation des préconisations

Octobre-Novembre 2023 : Les préconisations issues des groupes de travail ont été hiérarchisées. Cette étape a permis de prioriser les actions à entreprendre en fonction de leur impact potentiel et de leur faisabilité. Une première hiérarchisation des préconisations a été présentée au comité de pilotage, facilitant ainsi une évaluation collective et une validation des priorités.

2.1.7 Sondage auprès de la population

Janvier 2024 : Un sondage a été réalisé auprès de la population de Fismes pour recueillir les avis et les attentes des habitants. Cette enquête a permis d'intégrer les perspectives des résidents dans le diagnostic, enrichissant ainsi les données quantitatives par des éléments qualitatifs. Cette étape a été cruciale pour garantir que le projet social réponde réellement aux besoins et aux aspirations de la communauté.

2.1.8 Élaboration du projet social

Mars-Juillet 2024 : L'élaboration du projet social a commencé, intégrant les données recueillies lors des étapes précédentes. Cette phase a également inclus des points d'étape réguliers avec le comité de pilotage et au sein du conseil municipal pour assurer une transparence et une implication continue des élus. Le projet social a été présenté aux salariés, avec un organigramme détaillant les rôles et responsabilités futurs.

2.1.9 Budget Prévisionnel et Recrutement

Juin 2024- février 2025 : Une ébauche du budget prévisionnel a été élaborée, prenant en compte les besoins financiers pour la mise en œuvre du projet social. Si nécessaire, des postes ont été identifiés et des processus de recrutement ont été lancés pour garantir que les ressources humaines adéquates soient en place pour soutenir les initiatives du projet social.

2.1.10 Validation et Communication

Printemps 2025 : Le projet social sera présenté à la commission d'agrément pour validation. Parallèlement, une communication autour du nom et du logo du futur centre social a été préparée pour sensibiliser et mobiliser la population. La préparation budgétaire pour l'année suivante a également été réalisée pour assurer une transition fluide et un lancement réussi des activités en septembre 2025.

Cette méthodologie rigoureuse et inclusive a permis d'élaborer un projet social solide pour la ville de Fismes, aligné sur les besoins réels des habitants et soutenu par une base de données fiable. La participation active des partenaires locaux, des habitants et des élus a été essentielle pour garantir la pertinence et l'efficacité des actions proposées. Le projet social de Fismes se veut ambitieux, durable et profondément ancré dans les réalités du territoire.

3 Vers la création d'un projet participatif et partagé

L'analyse des besoins sociaux nous fournit un ensemble d'information essentielle sur les données statistiques de notre commune, ces données sont cruciales, car elles viennent confirmer la première réflexion de notre conseil municipal : il est nécessaire de créer un lieu de type centre social pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants. En effet, cette analyse approfondie nous aide à mieux comprendre les problématiques sociales locales et à orienter nos actions de manière ciblée, afin de garantir un service adapté et efficace à tous les citoyens.

Au-delà des simples données statistiques, nous avons choisi d'ancrer notre diagnostic territorial dans une démarche participative, en mobilisant les acteurs de terrain. Ainsi, les observations de nos partenaires ont été complétées par les contributions précieuses de nos principales ressources : habitants, usagers, bénévoles et salariés de la MJC. Ces derniers, en tant qu'acteurs directement concernés par les réalités locales, apportent une expertise et une légitimité indispensables pour identifier et résoudre les problématiques spécifiques à leur quotidien.

3.1 Les enjeux perçus par les groupes de travail lors de l'ABS en 2023.

La première étape de ce diagnostic a consisté à analyser les retours des groupes de travail menés entre mai et octobre 2023. Ces groupes, organisés autour de deux thématiques centrales – « la jeunesse » et « le vieillissement » – avaient pour double objectif de compléter le diagnostic quantitatif et de formuler des pistes d'action concrètes.

Les atouts et les forces du territoires	
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> - Une population en hausse (nouvelles constructions) - Beaucoup de séniors et retraités (avec du temps, de la disponibilité...)
Multiplicité des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Un réseau associatif dense et une diversité d'intervenants dans les domaines sportif, social et culturel - Une large offre d'activités destinées aux aînés et aux jeunes (notamment des activités sportives) - Une ville dynamique, animée par de nombreux événements - Désir de coopération de certains partenaires - Liens déjà établis entre certaines associations et une approche complémentaire des actions communes : Téléthon - Un grand nombre de volontaires engagés, motivés et disponibles
Accès aux services sociaux et PMI	<ul style="list-style-type: none"> - CSD et PMI, accueil dans le centre-ville. - CPM : centre médico-psychologique « des promenades » présent sur Fismes (antenne du CHU) - Centre Camille Claudel – accueil psychologique pour les adultes.
Accès soins	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une maison médicale
Seniors	<ul style="list-style-type: none"> - Une offre d'activités variées adaptées aux seniors et à leurs moyens proposés par l'association LDS
Spirale	<ul style="list-style-type: none"> - Une programmation culturelle et proposer tout au long de l'année à Fismes à des tarifs accessibles.
Les faiblesses du territoire	
Manque de coordination des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'actions ou d'activités sont proposées par les différents partenaires de la ville de Fismes. Cependant il manque une logique de complémentarité et de concertation. - Recréer un groupe de travail entre les partenaires sociaux du territoire – CUGR (réunions inter partenariales qui se tiennent une fois par trimestre avec une entrée thématique) - Réaliser des projets en communs qui permettront différents acteurs de connaître les leur mode de fonctionnement et de travail réciproque.
Isolement des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Âgées, familles monoparentales, société individualiste. - Absence d'entraide entre les habitants - Repérage difficile des personnes touchées par l'isolement ou en détresse sociale.
Impuissance devant certaines situations (Économique, sociale, familiale...)	<ul style="list-style-type: none"> - Des publics de plus en plus en difficulté - des situations inextricables entre parenthèses justice, logement, social, emploi...) - Absence de prévention pour éviter aux personnes de se retrouver dans situations inextricables - Engendre des pertes de sens pour les salariés notamment auprès des enfants dans le cadre du périscolaire.
Méconnaissance des droits	<ul style="list-style-type: none"> - Complexité des différentes administrations - Accès aux droits (question des horaires et lieux de permanences, le tout numériques...) - Forte fréquentation de France service dans une autre commune, soit 500 personnes par an.
Communication à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir une permanence de l'information. - S'appuyer sur des groupes de pairs. - Utiliser tous les modes de communication.

Vie associative trop réduite aux membres de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'adhésion au projet - Adhérents dans logique de consommation - Participation restreinte aux assemblées générales
Fracture numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-estimation des besoins - les institutions se dédouanent de plus en plus de l'accueil du public et abandonnent les permanences de proximité - manque de propositions de formation en informatique
Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'activité pour les adolescents - Difficultés à capter cette population - manque de mobilité des jeunes. - Identifier les attentes et besoins des jeunes. - Développer une offre de logement en direction des jeunes. - Une progression des grossesses très précoces.
Difficultés à faire émerger les besoins de la populations	<ul style="list-style-type: none"> - Quels outils, quel espace, quel temps pour recenser les besoins des publics. - baisse de la disponibilité, de l'écoute... - Rythme de vie effrénée
Familles	<ul style="list-style-type: none"> - Une mobilisation des familles de plus en plus difficile. - Une implication des parents à la scolarité qui diminue avec l'âge des enfants. - Des activités de la PMI qui diminuent et refus de visites de la puéricultrice. - La peur du « qu'en dira-t-on et de la stigmatisation génère du non-recours. - Déstigmatiser les services d'aides, notamment le PMI.
Accès aux soins et à la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'orthophoniste
Seniors	<ul style="list-style-type: none"> - Accès limité au spectacle au cinéma car horaires inadaptés, ou manque de mobilité. - Plus d'informations sur la présence et le rôle du référent numérique. - Améliorer l'accompagnement des seniors dans leurs démarches administratives. - Étoffer la réponse sociale pour répondre aux besoins de répit des aidants. - Informer les aidants des dispositifs d'aide dans le territoire. - Comment mieux les accompagner ?

Les enjeux perçus par les partenaires et les futurs usagers

La seconde étape portera sur l'analyse des données recueillies via les questionnaires adressés aux habitants, aux jeunes et aux associations. Ces "données chaudes" permettront de mieux cerner les besoins réels et les attentes spécifiques des différentes parties prenantes, renforçant ainsi la pertinence et l'efficacité du projet social à venir.

Pour ce faire, nous avons réalisé plusieurs enquêtes et concertations à destinations :

Des jeunes de 12 à 25 ans

De l'ensemble de la population

Des partenaires de la ville

Des services de la ville

3.1.1 Pour les jeunes de 12 à 25 ans

Données collectées par un questionnaire à destination des 12 -25 ans.

Constats principaux :

- **Fréquentation des structures locales :**
 - Les équipements tels que le city-stade, les terrains de sport, et la MJC sont relativement fréquentés.
 - Certains équipements culturels, comme la médiathèque et la Spirale, sont peu fréquentés par les jeunes.
 - Les horaires d'ouverture et le coût d'accès de certaines structures ne sont pas jugés limitants.
- **Activités et loisirs :**
 - Les jeunes passent leur temps libre principalement à l'extérieur (city-stade, parc) ou à la maison (jeux vidéo, Internet).
 - Les activités sportives sont pratiquées majoritairement de manière informelle, mais le manque d'équipements adaptés (piscine, piste de course) est souligné.
 - Les activités culturelles et artistiques intéressent peu de jeunes, souvent par manque d'information ou d'intérêt pour les offres existantes.
- **Mobilité et accessibilité :**
 - Les jeunes citent un besoin de meilleures infrastructures (abris, bancs) et d'amélioration des équipements existants (projecteurs au city-stade).
- **Espaces dédiés aux jeunes :**
 - Les jeunes expriment un manque d'espaces spécifiquement conçus pour eux, notamment des lieux pour discuter, se rassembler ou développer leurs projets.
- **Sentiment général sur la ville :**
 - Les jeunes se sentent globalement bien à Fismes mais regrettent un manque d'activités variées et adaptées à leurs attentes.
 - Ils identifient un déficit de communication sur les possibilités locales.

Objectifs pour le nouveau centre social :

- **Amélioration des infrastructures et équipements :**
 - Créer des espaces dédiés aux jeunes pour favoriser les échanges et le développement de projets.
- **Développement de l'offre d'activités :**
 - Proposer des activités culturelles et sportives mieux adaptées aux attentes des jeunes.
 - Offrir des activités à faible coût et accessibles en dehors des horaires scolaires.
- **Renforcement de la mobilité :**
 - Organiser des séjours et activités en favorisant les transports en commun.
- **Communication et accompagnement :**
 - Améliorer la communication sur les activités et les structures existantes via des supports adaptés (réseaux sociaux, affiches).
 - Accompagner les jeunes dans leurs démarches : administratives, scolaires, projets personnels ...
- **Implication des jeunes :**
 - Associer les jeunes à la conception des projets et activités pour garantir leur adhésion.
 - Encourager la participation aux décisions locales via des espaces d'échanges (forums, ateliers participatifs).

Cette synthèse met en évidence des pistes concrètes pour faire du nouveau centre social un espace répondant efficacement aux besoins et attentes des jeunes de Fismes.

3.1.2 Pour l'ensemble de la population

Données collectées grâce à un questionnaire auprès de la population.

Constats principaux :

- **Qualité de vie à Fismes :**
 - **86 % des habitants apprécient la qualité de vie** dans la commune, notamment pour sa proximité avec les commerces, son animation, et son tissu associatif.
 - La vie sociale et les équipements de la ville sont également bien perçus, mais des attentes subsistent pour une amélioration des services et infrastructures.
- **Fréquentation des structures locales :**
 - Les lieux tels que la médiathèque, la Spirale, et la MJC sont fréquentés par une partie des habitants, mais souvent de manière occasionnelle.
 - **64 % des répondants ne connaissent pas les missions du C.C.A.S**, ce qui indique un besoin d'information accrue sur les services disponibles.
- **Services manquants :**
 - Des besoins importants sont exprimés pour des **professionnels de santé** (radiologues, ophtalmologues, orthophonistes), une piscine et des moyens de transport adaptés (notamment bus).
 - Les équipements de loisirs pour les enfants et les jeunes sont également cités comme insuffisants.
- **Implication associative :**
 - **58 % des répondants ne sont pas investis** dans des associations ou structures locales, souvent par manque de temps ou d'envie.
 - Parmi les investis, la majorité sont adhérents ou licenciés, avec une part significative de bénévoles.
- **Difficultés spécifiques :**
 - **17 % des parents se sentent démunis** dans leur rôle, suggérant un besoin d'accompagnement parental.
 - L'illectronisme touche une petite minorité (11 %), mais ce point reste important pour favoriser l'accès aux services numériques.
 - 58 % des habitants estiment qu'aucun lieu ne répond pleinement aux besoins actuels, et 63 % pensent qu'il est nécessaire d'en créer un.

Objectifs pour le projet social :

- **Améliorer l'information et l'accès aux services :**
 - Développer des actions de communication sur les missions du C.C.A.S, les activités de la MJC, et d'autres structures locales.
 - Mettre en place des espaces d'information clairs et accessibles pour les habitants.
- **Encourager l'implication citoyenne et associative :**
 - Promouvoir le bénévolat et l'implication dans les associations locales en valorisant leur rôle social.
 - Faciliter l'accès aux activités en réduisant les barrières liées aux coûts et aux horaires.
- **Soutenir les familles et les publics vulnérables :**
 - Mettre en place des ateliers de soutien pour les parents (éducation, gestion familiale).
 - Lutter contre l'illectronisme à travers des formations et un accompagnement numérique.
- **Créer un lieu central et inclusif :**
 - Faire du nouveau centre social un espace multifonctionnel répondant aux besoins identifiés : rencontres intergénérationnelles, activités culturelles, soutien administratif et accès aux loisirs.
 - Co-construire cet espace avec les habitants pour assurer son adéquation avec les attentes locales.

Cette synthèse met en lumière les besoins prioritaires des habitants et les axes d'action pour faire du futur centre social un lieu répondant aux aspirations collectives.

3.1.3 Les enjeux perçus par les partenaires.

3.1.3.1 *Les évaluations des écoles*

Données collectées à partir des évaluations réalisées par chaque pôle scolaire avec les élèves, parents, et les enseignants.

Constats principaux :

- **Profil des écoles :**
 - Les écoles de Fismes accueillent un public diversifié, avec une forte proportion d'élèves issus de milieux défavorisés ou précaires. Près de 50 % des élèves proviennent de familles en situation de précarité.
 - L'école intègre des élèves avec des besoins spécifiques (classe ULIS, enfants du voyage, enfants placés) et propose des dispositifs adaptés (RASED, PPRE).
 - Les résultats scolaires sont globalement stables mais restent en deçà des moyennes départementales dans certaines compétences, notamment en mathématiques et en vocabulaire.
- **Bien-être et climat scolaire :**
 - Un climat scolaire perçu comme positif, avec des initiatives autour de la lutte contre le harcèlement et des conseils d'élèves.
 - Des défis subsistent : fatigue des élèves liée à des rythmes non adaptés, problèmes de cour de récréation (enrobé peu accueillant), et manque d'espaces calmes pour les temps périscolaires.
- **Partenariats et collaboration :**
 - Des partenariats actifs avec la MJC, les associations sportives et culturelles locales
 - Une collaboration avec les parents encore perfectible, avec un faible taux d'implication pour les projets scolaires et périscolaires.
 - Les relations avec la CUGR sont parfois jugées insuffisantes en termes de suivi des travaux.
- **Ressources et infrastructure :**
 - Des infrastructures vieillissantes nécessitant des rénovations (cours de récréation, toilettes).
 - La cantine est jugée bruyante et inadaptée au nombre d'élèves.
 - Une bonne utilisation des outils numériques en classe, mais une fracture numérique persiste pour certaines familles.

Objectifs pour le projet social :

- **Renforcer l'accompagnement des familles :**
 - Proposer des ateliers pédagogiques pour les parents sur des thématiques comme le sommeil, l'alimentation et l'usage des écrans.
 - Créer des espaces de rencontre parents-école (cafés des parents, portes ouvertes...)
 - Intégrer les parents dans des projets scolaires et extrascolaires pour renforcer leur rôle éducatif.
- **Améliorer le bien-être des enfants :**
 - Créer des espaces calmes pour les temps périscolaires, en collaboration avec les animateurs.
 - Favoriser et développer le bien vivre-ensemble.
- **Renforcer les partenariats locaux :**
 - Développer les collaborations avec les associations et partenaires locaux.
- **Soutenir la réussite éducative :**
 - Mettre en place des dispositifs de tutorat ou d'aide aux devoirs dans le cadre du centre social, en ciblant particulièrement les élèves en grande difficulté.
 - Organiser des activités éducatives ludiques pour renforcer les fondamentaux (calcul, lecture fluence) en dehors des heures scolaires.
 - Organiser des temps d'échanges afin de répondre aux besoins du public.

Le projet social du centre social de Fismes devra s'appuyer sur ces constats pour devenir un levier central dans l'amélioration de l'éducation, du bien-être, et de la cohésion sociale au sein de la commune. En renforçant les liens entre les écoles, les familles et les acteurs locaux, ce projet pourra répondre aux défis identifiés tout en valorisant les atouts du territoire.

3.1.3.2 Les questionnaires des associations

Données collectées par un questionnaire aux associations en décembre 2025.

Constats principaux :

- **Profil des associations :**
 - Les associations locales représentent une diversité de secteurs d'activités (sportif, culturel, éducatif, social).
 - Les adhérents se répartissent sur plusieurs tranches d'âge, avec une forte participation des jeunes et des familles.
 - Beaucoup d'associations reposent majoritairement sur des bénévoles, avec peu de salariés permanents.
- **Utilisation des locaux :**
 - Les associations utilisent principalement les infrastructures locales existantes (MJC, gymnases, salles municipales).
 - Les besoins exprimés indiquent un manque de locaux modernes et adaptés aux différentes activités.
- **Attentes pour le nouvel espace de vie :**
 - Les associations souhaitent que le lieu soit :
 - **Convivial et accessible**, pour favoriser les échanges et l'inclusion.
 - **Polyvalent**, avec des espaces modulables pour répondre à leurs besoins variés (ateliers, réunions, stockage de matériel).
 - Une demande importante de services est formulée, incluant :
 - Accompagnement administratif.
 - Soutien logistique (prêt de matériel, réservation d'espaces).
 - Organisation d'événements collaboratifs.
- **Participation et implication :**
 - De nombreuses associations sont intéressées par une participation au projet d'animation du lieu.
 - Elles souhaitent contribuer dans des secteurs variés : activités sportives, culturelles, éducatives, et sociales.
- **Lien avec leur projet associatif :**
 - La majorité des répondants considèrent que leur projet associatif est en lien avec les objectifs de ce nouvel espace.
 - Elles espèrent que ce lieu facilitera les collaborations entre associations et renforcera leur visibilité auprès des habitants.

Objectifs pour le projet social :

- **Créer un espace adapté aux besoins des associations :**
 - Mettre à disposition des salles pour les projets associatifs.
 - Proposer un accompagnement administratif aux associations demandeuses.
 - Accompagner le bénévolat local.
- **Encourager la collaboration et les synergies :**
 - Créer un calendrier commun des événements associatifs pour renforcer la visibilité.
 - Faciliter les échanges entre les associations et les habitants via des forums ou des rencontres régulières.
- **Promouvoir la participation citoyenne :**
 - Impliquer les associations dans la gouvernance du centre social.
 - Développer des projets collaboratifs pour animer le lieu de vie, en associant habitants et bénévoles.

Les réponses des associations mettent en évidence des besoins clairs en termes de locaux, de services de soutien, et de collaboration. En répondant à ces attentes, le centre social de Fismes pourra devenir un levier essentiel pour dynamiser la vie associative locale et renforcer le lien social au sein de la commune.

3.1.4 Les enjeux perçus par nos agents

3.1.4.1 *Les données municipales service des sports*

Données collectées sur une étude menée auprès des associations sportives de Fismes par des étudiants de STAPS.

Constats principaux :

- **Offre sportive actuelle :**
 - Fismes dispose d'infrastructures sportives variées : une halle des sports (gymnase multisports, dojo, salle de gym), les gymnases des collèges public et privé, et d'autres espaces extérieurs (terrains de football, parcours de santé, etc.)
 - Les associations sportives locales comptent un total de **1 445 licenciés**, avec une participation importante des Fismois, mais aussi de nombreux adhérents venant des communes voisines.
 - Certaines disciplines, comme le football, le tennis, et le karaté, attirent un grand nombre de licenciés. Cependant, les sports moins pratiqués (tir à l'arc, pétanque) témoignent d'un besoin de diversification pour capter d'autres publics
- **Utilisation et contraintes :**
 - La capacité d'accueil des infrastructures existantes est jugée insuffisante par plusieurs associations sportives, notamment en termes de créneaux horaires disponibles.
 - Des problèmes liés à l'état des équipements (vestiaires, terrains, douches) et à leur entretien sont fréquemment remontés.
 - Les associations notent des contraintes liées aux coûts de transport pour des compétitions extérieures et à l'absence de structures adaptées pour certains sports, comme des salles de musculation modernes ou des espaces spécifiques pour l'athlétisme.
- **Participation et dynamique associative :**
 - Si les associations sportives jouent un rôle clé dans la cohésion sociale, elles rencontrent des difficultés pour attirer des bénévoles et pour maintenir une dynamique constante tout au long de l'année.
 - Une faible participation est constatée pour les activités proposées durant les vacances scolaires, ce qui limite leur impact auprès des jeunes.
- **Pratiques inclusives :**
 - Le sport féminin est sous-représenté dans certaines disciplines, et peu de dispositifs spécifiques existent pour les personnes en situation de handicap ou les publics éloignés de la pratique sportive.

Objectifs pour le projet social :

- **Renforcer l'accès au sport pour tous :**
 - Développer des actions pour favoriser la participation des femmes et des publics éloignés.
 - Proposer des activités adaptées aux personnes en situation de handicap et aux seniors pour diversifier l'offre.
- **Intégrer le sport dans une approche sociale globale :**
 - Développer des partenariats entre le centre social, les écoles et les associations pour favoriser la pratique sportive dès le plus jeune âge.
 - Organiser des événements fédérateurs (journées sportives, rencontres intergénérationnelles) pour renforcer le lien social à travers le sport.
- **Favoriser une utilisation partagée et éducative des infrastructures :**
 - Encourager l'utilisation des équipements par les écoles, les structures sociales et les associations pour des ateliers de sensibilisation (santé, bien-être, inclusion par le sport)

En s'appuyant sur ces constats et objectifs, le projet social de Fismes pourra intégrer le sport comme levier central pour la cohésion sociale, le bien-être des habitants, et l'attractivité du territoire. Une meilleure coordination entre les acteurs, combinée à une modernisation des équipements, permettra de répondre efficacement aux besoins exprimés tout en favorisant un accès équitable au sport pour tous.

3.1.4.2 Les données municipales service culture et animations

Données collectées sur les données chiffrés et les bilans du service cultures et la médiathèque municipale.

Constats principaux :

- **Médiathèque Albert Camus :**
 - Une augmentation notable du nombre de familles inscrites, avec un total de **218 renouvellements** et **104 nouvelles familles** en 2023, témoignant d'un intérêt croissant pour cet espace culturel.
 - La répartition des usagers montre une participation importante des **15-64 ans (619 emprunteurs actifs)**, suivie par les **0-14 ans (420)** et les **65 ans et plus (71)**, mettant en évidence une forte utilisation par les adultes et les familles.
 - Les collectivités locales (29 inscrits) bénéficient également des services proposés, bien que marginalement.
- **La Spirale (salle culturelle) :**
 - En 2022-2023, les événements organisés à La Spirale, notamment des spectacles variés (théâtre, concerts, comédies), ont enregistré une fréquentation significative : Des taux de remplissage variant entre **52.5 % et 87.5 %**, montrant un potentiel d'attractivité élevé mais avec une capacité d'amélioration dans la communication ou l'offre de certains événements.
 - Les spectacles ayant un **prix moyen raisonnable (6 à 7.5 €)** sont bien accueillis, mais le taux de remplissage montre des marges d'amélioration possibles pour attirer un public plus large.
- **Diversité de l'offre culturelle :**
 - La ville propose une diversité d'activités culturelles, allant des spectacles vivants à des animations en médiathèque, répondant ainsi à un éventail varié d'intérêts.
 - L'absence d'une stratégie claire pour maximiser la participation des jeunes et des seniors aux activités culturelles reste une faiblesse.
- **Partenariats et intégration sociale :**
 - Les infrastructures culturelles (Médiathèque, Spirale) jouent un rôle central dans la cohésion sociale, mais leur impact pourrait être renforcé par des partenariats plus structurés avec les écoles, la MJC, et le nouveau centre social.

Objectifs pour le projet social :

- **Renforcer l'accès à la culture pour tous :**
 - Mettre en place des événements intergénérationnels (ateliers, spectacles)
- **Développer des partenariats stratégiques :**
 - Collaborer avec La Spirale pour promouvoir les spectacles auprès des publics jeunes via les écoles et la MJC.
- **Améliorer la communication et l'attractivité :**
 - Promouvoir les événements culturels via des canaux adaptés (réseaux sociaux, panneaux d'affichage locaux, newsletters).
- **Valoriser l'éducation culturelle :**
 - Intégrer des modules de sensibilisation artistique et culturelle dans le programme du centre social, avec des intervenants locaux ou des partenariats avec des institutions régionales.

Le projet social de Fismes devra intégrer les infrastructures culturelles existantes, tout en proposant des approches nouvelles et inclusives pour maximiser leur impact. La culture peut devenir un levier essentiel pour renforcer le lien social et l'épanouissement des habitants, en particulier dans un contexte où l'offre est riche mais encore sous-exploitée par certains publics.

4 Les orientations du projet social

Dans le cadre de l'élaboration du projet du futur centre social, il est primordial de prendre en compte les attentes et les besoins exprimés par les différents acteurs locaux. Cette concertation a permis de dégager des priorités afin de répondre aux enjeux sociaux actuels de notre commune.

Le travail de concertation avec l'ensemble des partenaires locaux, ainsi qu'avec les futurs partenaires du centre social et les habitants, a permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration pour favoriser le bien-être collectif et renforcer la qualité de vie au sein de notre commune. Cependant, il est essentiel de faire des choix stratégiques pour développer un projet à la fois ambitieux et réalisable. C'est pourquoi nous avons décidé d'orienter notre première demande d'agrément sur :

- Le soutien et la valorisation des familles
- Le développement du lien social
- Le développement d'un accueil pour tous
- L'accueil pour et par les jeunes.

Ces objectifs, fondés sur les besoins identifiés, serviront de base pour la mise en œuvre concrète de notre projet. Ils visent à répondre aux enjeux sociaux de manière ciblée, tout en garantissant une approche inclusive et adaptée aux réalités locales.

Afin de concrétiser ces objectifs, il est désormais nécessaire de définir les objectifs opérationnels qui guideront les actions de notre futur centre social.

L'objectif commun est l'appropriation du projet par tous : habitants, salariés, bénévoles et les élus.

4.1 Axe 1 : Soutenir et valoriser les familles dans leur quotidien

Le travail de diagnostic met en évidence le constat suivant :

- Manque d'activité en famille,
- Méconnaissance et/ou manque d'implication dans le rôle parent,
- Défis éducatifs liés à l'évolution de la société notamment pour les familles monoparentales
- Absence d'identification des professionnelles ressources

Pour la commune il est important de mettre en place une politique durable autour de l'éducation et du soutien aux familles. Pour répondre à cette ambition, plusieurs objectifs sont fixés pour cette première demande d'agrément :

- **Soutenir les familles et les publics vulnérables,**
- **Renforcer l'accompagnement des familles,**

Concrètement nous allons mettre en place :

- Des ateliers d'accompagnement à la parentalité.
- Un point information parents, relais de l'actualité locale pour l'enfance
- Des ateliers et animations pour développer et encourager des loisirs en famille,

La planification de cette action ainsi que les modalités de mise en œuvre sont développées dans les fiches actions détaillés en annexes¹.

¹ Annexes ayant pour titre AXE 1 aux pages : 36,39 et 41

4.2 Axe 2 : Favoriser et développer le lien social

Le travail de diagnostic met en évidence le constat suivant :

- Faible coordination entre les acteurs sociaux, associatifs, et institutionnels ;
- Isolement des jeunes adultes, des familles monoparentales et des seniors ;
- Méconnaissance et faible recours aux services sociaux existants ;
- Une population peu mobilisée dans la vie locale ;
- Manque d'actions intergénérationnelles ;

Pour renforcer la cohésion sociale et dynamiser la vie locale, Fismes mettra en œuvre des actions ciblées pour encourager la participation des habitants et valoriser le patrimoine local. Durant cet agrément nous nous fixons comme objectifs :

- **Soutenir les publics vulnérables,**
- **Promouvoir la participation citoyenne,**
- **Valoriser l'éducation culturelle,**

Concrètement nous allons mettre en place :

- Des actions et projets pour favoriser et développer le bien vivre-ensemble dans une démarche participative.
- Des accueils collectifs de mineurs favorisant la mixité sociale et le bien vivre ensemble.
- Une ludothèque,

La planification de cette action ainsi que les modalités de mise en œuvre sont développées dans les fiches actions détaillés en annexes²

² Annexes ayant pour titre AXE 2 aux pages : 43, 45 et 47

4.3 Axe 3 : Un lieu d'accueil pour tous

Le travail de diagnostic met en évidence le constat suivant :

- Utilisation limitée du bâtiment par les associations du territoire
- Une fracture numérique affectant les seniors et les ménages précaires.
- La difficulté pour les habitants de trouver les informations
- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants par un meilleur accueil et orientation.

L'accessibilité aux services et aux activités est essentielle pour garantir l'inclusion de tous les habitants. À cette fin, nous avons pour objectif de

- Développer la communication et faire du centre social le lieu d'information pour la vie de la commune,
- Renforcer les partenariats locaux,
- Développer un lieu adapté aux besoins de tous.

Concrètement nous allons mettre en place :

- Une communication centrale sur les activités et les structures existantes via des supports adaptés (réseaux sociaux, affiches).
- Un espace multifonctionnel, permettant entre autres : la mise à disposition des salles pour les projets associatifs.
- Un accueil avec un chargé d'accueil formé et informé pour orienter.

En adoptant ces orientations, la ville de Fismes vise à créer une communauté plus inclusive, dynamique et résiliente, capable de relever les défis sociaux et économiques de demain. Ces actions, alignées sur les besoins identifiés, permettront de renforcer le tissu social, d'améliorer l'accès aux services essentiels et de soutenir activement les familles et les jeunes de la commune.

La planification de cette action ainsi que les modalités de mise en œuvre sont développées dans les fiches actions détaillés en annexes³

³ Annexes ayant pour titre AXE 3 aux pages : 50, 52 et 54

4.4 Axe 4 : Accueil pour et par les jeunes.

Le travail de diagnostic met en évidence le constat suivant :

- Un manque d'espaces spécifiquement conçus pour les jeunes, notamment des lieux pour discuter, se rassembler ou développer leurs projets.
- Déficit de communication sur les possibilités locales à destination des jeunes.
- Difficultés à capter les jeunes,
- Manque de mobilité des jeunes.

Face à ces constats, il apparaît essentiel de mettre en place des actions concrètes visant à renforcer l'offre d'activités pour les jeunes, améliorer leur mobilité, faciliter leur implication dans la vie locale et les accompagner dans la réalisation de leurs projets. Nos objectifs seront donc les suivants :

- **Développement de l'offre d'activités en direction de la jeunesse,**
- **Renforcement de la mobilité notamment chez les jeunes,**
- **Accompagner les jeunes dans le développement de leurs projets,**
- **Encourager l'implication citoyenne.**

Concrètement nous allons mettre en place :

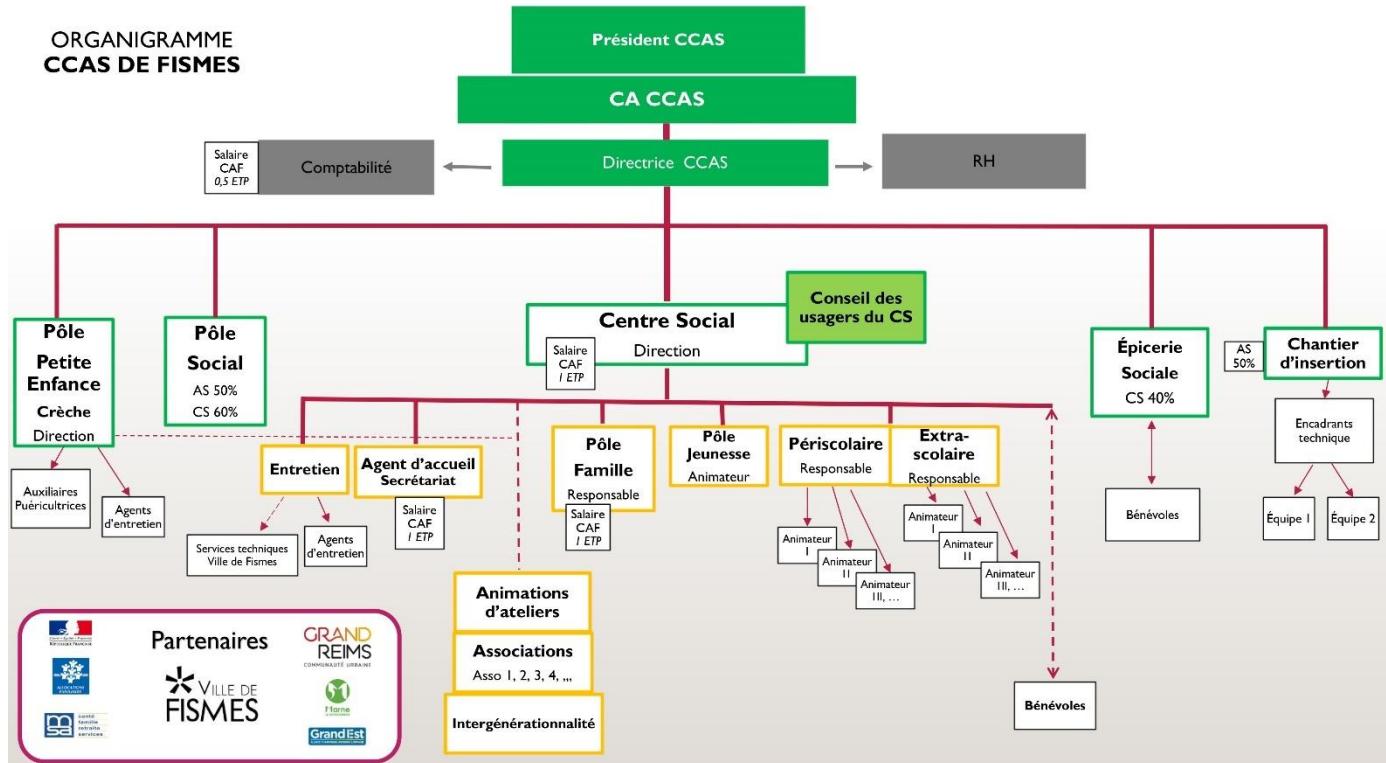
- Des espaces dédiés aux jeunes pour favoriser les échanges et le développement de projets,
- Des séjours et activités en favorisant les transports en commun,
- Un accompagnement des jeunes dans leurs démarches : administratives, scolaires, projets personnels, orientation des jeunes vers les structures adaptées, ...

La planification de cette action ainsi que les modalités de mise en œuvre sont développées dans les fiches actions détaillés en annexes⁴

⁴ Annexes ayant pour titre AXE 4 aux pages : 56, 58 et 60

5 Fonctionnement

5.1 Gouvernance et organisation



La ville de Fismes a choisi de confier le portage du projet au C.C.A.S, un choix motivé par le constat d'un manque de coordination entre les acteurs locaux (associations, institutions et services sociaux). En créant un centre social municipal, la commune assure une gestion plus cohérente et structurée des initiatives sociales et culturelles, en lien direct avec les besoins du territoire et les services publics.

Cette démarche vise à renforcer la synergie entre les différentes structures impliquées dans la parentalité, l'animation socioculturelle à Fismes. L'objectif est de créer un véritable réseau de coopération, en rapprochant les associations, les institutions locales et les services municipaux, tels que la crèche, la médiathèque, l'école de musique et le service culturel. Cette mise en relation permettra de structurer une offre complète et diversifiée, répondant pleinement aux critères d'un centre social.

Ce modèle de gouvernance favorise une meilleure articulation entre les différents acteurs déjà présents sur le territoire et s'inscrit dans une dynamique territoriale plus large, notamment dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain" porté par l'état.

Contrairement à une structure associative, qui dépend de la mobilisation de bénévoles et de subventions fluctuantes, un centre social municipal bénéficie de la stabilité institutionnelle et financière du C.C.A.S de la ville de Fismes.

La MJC de Fismes joue déjà un rôle central dans la vie locale, notamment à travers des activités culturelles et éducatives. Toutefois, elle ne couvre pas l'ensemble des missions d'un centre social (accompagnement des familles, inclusion sociale, accès aux droits, soutien aux initiatives associatives, etc.)

Une MJC repose avant tout sur un projet d'éducation populaire, alors que le centre social a une vocation plus large et transversale : action sociale, soutien aux publics fragiles, développement local, accompagnement à la parentalité et à la jeunesse, etc.

Le choix de faire du centre social une structure municipale répond à une volonté de pérennité, de coordination et d'efficacité.

5.1.1 La fonction du Conseil d'administration du C.C.A.S.

En tant que structure municipale, le Conseil d'administration du C.C.A.S, présidé par le Maire, assurera les fonctions délibérantes pour le budget, définira les grandes orientations politiques en concertation avec les conseils des usagers, assurera l'ensemble des responsabilités et obligations d'employeurs.

Au sein de cette instance, certains membres seront désignés pour représenter le C.C.A.S lors des conseils des usagers du centre social. Ces conseils auront pour mission de présenter les bilans des actions, mais aussi d'adapter et de redéfinir les objectifs à atteindre. Le Conseil d'administration du C.C.A.S aura ensuite la responsabilité d'entériner ces décisions.

5.1.2 La fonction exécutive

La fonction exécutive du centre social sera assurée par du personnel du centre social, en grande partie issu des salariés de la MJC. Des recrutements seront également prévus, notamment pour renforcer l'équipe d'accueil et d'animation. Ces salariés, par l'intermédiaire de la direction du centre social seront l'interface entre les élus et les usagers du centre social.

Le centre social travaillera en collaborations étroites avec le responsable des services culturel, sportif et social, qui seront des partenaires essentiels du centre social.

Le centre social couvrira ainsi l'ensemble des missions liées aux actions d'accompagnement à l'éducation et à la parentalité, ainsi que à l'animation socioculturelle des accueils de loisirs.

En parallèle, un rapprochement stratégique avec les services (médiathèque, crèche, épicerie sociale) permettra de développer des partenariats et de concevoir des projets transversaux répondant aux problématiques communes. Bien que les agents de ces services ne soient pas directement intégrés à la structure, leur participation active sera essentielle pour enrichir les actions du centre social.

Son champ d'action s'étendra ainsi aux missions liées à la famille, à l'intergénérationnel et à l'animation de la vie sociale, renforçant son rôle de lieu fédérateur et inclusif au sein de la commune.

5.1.3 La fonction participative

La participation des habitants est au cœur du projet du Centre Social de Fismes, favorisant leur implication et leur responsabilisation citoyenne. S'inspirant des principes de la Charte fédérale des centres sociaux, cette démarche vise à donner aux habitants un rôle actif dans la conception et l'évolution des actions menées. Chacun pourra exprimer ses besoins, proposer des initiatives et contribuer à la dynamique locale.

L'engagement des habitants s'inscrira dans un cadre structuré, où la bienveillance et la liberté d'expression seront encouragées afin de favoriser les échanges et enrichir la réflexion collective.

Pour débuter, un groupe de travail sera mis en place autour des quatre grands axes. Chaque groupe disposera d'une enveloppe budgétaire qu'il pourra allouer aux projets de son choix, lui permettant ainsi de développer des actions en lien avec des thématiques communes tout en conservant une certaine autonomie et réactivité. Cette enveloppe budgétaire sera inscrite dans le budget du centre social.

Chaque conseil d'usagers sera composé d'usagers, de salariés et d'élus selon les thèmes abordés.

Une fois par an, un conseil des usagers réunira des représentants des quatre conseils locaux, des salariés, ainsi que les élus du C.C.A.S et du conseil municipal. Les partenaires du centre social, comme la CAF ou la MSA, y seront également conviés. Cette instance permettra de définir les futures orientations et budgets, qui seront ensuite soumis au Conseil d'Administration du C.C.A.S.

5.2 Un lieu pour rassembler et fédérer

Le centre social sera installé dans les locaux actuels de la MJC, qui continuera à utiliser ses salles pour ses activités, tout comme les autres associations qui le souhaitent. La ville de Fismes a décidé de créer un centre social municipal, porté par son C.C.A.S, afin de mieux coordonner l'espace et de le rendre plus accessible à toutes les associations.

Afin de permettre aux associations d'utiliser les locaux en dehors de temps de présence des agents de la structure, une gestion partagée est envisagée entre la structure porteuse et l'association intervenante à travers un conventionnement.

Le Centre Social, Culturel a vocation à accueillir l'ensemble des habitants pour satisfaire les services à la population. Seulement, les attentes diffèrent énormément selon les catégories socio-professionnelles, l'âge ou encore la composition du foyer. Il est donc indispensable de créer cette structure en essayant de s'adapter au maximum à toutes ces spécificités pour trouver son public. Le Centre social adoptera ainsi des horaires d'ouverture fonctionnelles mais adaptables à chacun des services proposés

Ainsi, chaque jour ouvré de la semaine, de 9h à 12h et de 14h à 18h30, un agent chargé d'accueil sera présent pour accueillir, orienter, renseigner les citoyens.

En soirée, le lieu sera principalement occupé par les associations pouvant pratiquer librement leur activité. Il est important que les associations de la ville puissent avoir la possibilité de réaliser différents types d'actions, des activités en articulation avec le projet du centre social et des activités en totale autonomie.

Le règlement intérieur du Centre sociale sera établi avec les usagers lors de l'ouverture du centre social.

5.2.1 Des statuts favorisant l'intégration de tous

Art. 1 : Dénomination :

Il est fondé sous l'égide du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S) de la commune et les partenaires locaux, un établissement à caractère social, éducatif et culturel ayant pour titre « La source ».

Art. 2 : Siège social :

Le siège social est fixé au C.C.A.S de Fismes, Hôtel de Ville 51170 Fismes.

Il pourra être transféré par décision du Conseil d'Administration.

Art. 3 : Objet :

Le Centre Social a pour buts, conformément aux orientations énoncées dans les circulaires de la CAF, de :

- Gérer et animer (les) l'équipement(s) et les missions qui lui sont confiés, par convention entre la ville, la CAF 51 et la Communauté Urbaine du Grand Reims ou d'autres partenaires.
- Proposer un lieu d'accueil, accessible à l'ensemble de la population sans discrimination aucune, et offrir des temps de rencontres, d'échanges, d'informations et d'activités.
- Promouvoir toute initiative tendant à développer la pratique d'activités sociales, familiales, culturelles, éducatives et de loisirs dans une démarche d'éducation populaire.
- L'animation de la vie sociale et culturelle dans la commune.

La mise en œuvre de projets contribuant au bien-être des habitants et à la cohésion sociale.

Art. 4 : La durée :

La durée du Centre Social est conditionnée à la durée de l'agrément.

Art. 5 : Affiliation :

Le Centre Social s'engage à respecter les convictions personnelles de chacun.

Il s'interdit toute attache à un parti, une confession, et toute aide à un organisme poursuivant un but lucratif.

Le Centre Social sur décision du Conseil d'Administration du C.C.A.S est libre d'adhérer à toute fédération régionale, nationale ou départementale de son choix dans le respect des présents statuts.

Art. 6 : Admission :

Pour faire partie du Centre Social, chaque membre adhérent ou associé doit être à jour de sa cotisation.

Chaque année, le montant de la cotisation est proposé par le Conseil d'administration.

Art. 7 : Conseil d'administration :

Le Centre Social est administré par le Conseil d'administration du C.C.A.S de Fismes, peuvent y être convié sur invitation du Président du Conseil d'Administration les membres du conseil des usagers et les animateur.trices permanent.e.s et le directeur.trice avec voix consultative.

Le Conseil d'administration du C.C.A.S de Fismes se compose du Maire, Président de droit et de 10 membres : 5 conseillers municipaux et 5 personnalités qualifiées désignées selon les modalités réglementaires.

Le Président du C.C.A.S a la faculté de déclarer démissionnaire tout administrateur absent à plus de trois séances consécutives sans motif, et de pourvoir à son remplacement dans les mêmes conditions que sa nomination.

Tout administrateur a la faculté de notifier à tout moment sa démission au Président. Celui-ci pourvoit au remplacement dans les mêmes conditions que la nomination du membre démissionnaire.

Le conseil d'administration adopte le budget prévisionnel avant le début de l'exercice.

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans la limite des buts du Centre Social.

Ses attributions sont définies par le règlement intérieur du Conseil D'administration du C.C.A.S.

Art. 8 : Le Conseil des Usagers :

Le Conseil des Usagers a pour but de faire vivre le Projet Social du Centre Social, sous la Responsabilité du Directeur du Centre Social et d'être porteur de projets.

Il est la représentation des usagers du Centre Social.

Il est composé de :

- Membres adhérents :**

Ce sont les adhérents âgés de plus de 14 ans, à jour de leur cotisation fixée et élus lors de la réunion annuelle portant sur le Conseil des Usagers. Chaque membre est élu pour 3 ans et le conseil est renouvelé par tiers tous les ans.

- Membres associés :**

Ce sont des associations ayant des relations régulières avec le centre social, à jour de leur cotisation fixée annuellement le Conseil d'administration du C.C.A.S

Art. 9 : Radiation :

La qualité de membre se perd pour l'ensemble des membres par :

- La démission
- Le décès.

La qualité de membre se perd aussi pour les raisons suivantes :

Pour les membres adhérents :

- Le non-paiement de la cotisation
- La radiation pour motifs graves prononcée par le Conseil d'administration du C.C.A.S, suite à un entretien préalable de l'intéressé par le Conseil d'administration ou lors des changements d'élections.

Pour les membres désignés :

- Suite aux élections des collectivités territoriales qui participent au Conseil d'administration du Centre Social.

Art. 10: Réunion du Conseil des Usagers :

Le Conseil des Usagers se réunit chaque fois que le nécessite le fonctionnement du Centre Social et au moins une fois entre deux Conseils d'administration du CCA et au minimum une fois par trimestre. Celui-ci est convoqué par le Directeur du Centre Social.

Les propositions faites par le Comité des Usagers sont ensuite transmises au Conseil d'Administration du C.C.A.S pour être votées.

Art.11 : Règlement intérieur :

Sur proposition du C.C.A.S et du Conseil des Usagers, un règlement intérieur doit être établi. Il est approuvé par le Conseil D'Administration du C.C.A.S.

Ce règlement fixe les divers points qui ont trait à l'administration interne du Centre Social.

Art. 12 : Les ressources :

Les ressources du Centre Social sont :

- Les cotisations de ses membres
- Les produits de ses activités
- Les subventions versées par la CAF, les collectivités territoriales, l'état ou toutes autres institutions
- Toutes autres ressources ou subventions autorisées par la loi

Art. 13 : Modification des statuts :

Les présents statuts pourront être modifiés au cours d'un Conseil d'Administration du C.C.A.S et après avis du Conseil des Usagers.

5.3 Un financement au service des besoins

Structure : CCAS DE FISMES

Charges

Produits

60	Achats	51 304,00 €	70	ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	93 786,00 €
	fournitures atelier/activité	1 000,00 €		PS AGC	14 258,00 €
	EDF	10 000,00 €		PS ACF	5 030,00 €
	Eau	300,00 €		PS ALSH	18 000,00 €
	Fournitures bureau/entretien	300,00 €		PS CLAS	
	Fournitures informatique log/mat			PSU	
	Petit matériel	1 150,00 €		PS LAEP	
	alimentation/boisson	4 000,00 €		PS médiation Familliale	
	Produit pharmacie	100,00 €		PS RPE	
	Carburant	100,00 €		PS Jeunes	6 700,00 €
	Fournitures consommables				
	Achats materiels MSA				
	Achats NAVETTE	34 354,00 €		PS Foyer jeunes travailleurs	
61	Achats extérieurs	11 250,00 €		fonds d'accompagnement reçus de la caf	
	contrat prestation	6 000,00 €			
	assurance	2 500,00 €			
	crédit bail autres	700,00 €			
	documentation	1 000,00 €			
	vers organisme formation	1 050,00 €		Montant Bonus Territoire convention territoriale	1 800,00 €
62	Autres achats extérieurs	1 230,00 €		Participations familiales déductibles de la PS(spécifique EAJE)	
	Mission réception	250,00 €			
	transports activités	200,00 €			
	Téléphone/Internet	440,00 €			
	Frais Postaux	100,00 €			
	Publication	170,00 €			
	activités extérieures	70,00 €			
	Service bancaire				
	cotisations				
	SACEM			Participations familiales (ou participation des	47 998,00 €
63	Impots et taxes			Ventes de marchandises	
64	Frais de personnel	138 868,00 €		Produits des activités annexes	
	remboursement sur rémunération	2 500,00 €	74	Subventions d'exploitation	95 666,00 €
	salaires directeur	16 700,00 €		Subventions et prestations de service versées par	
	salaire animateur famille	7 910,00 €		Subventions et prestations de service régionales	
	salaire comptable	6 000,00 €		Subventions et prestations de service	
	salaire agent accueil	10 500,00 €		Subventions et prestations de service	33 400,00 €
				Subventions et prestations versées par des organismes nationaux(dont PS MSA, SNCF)MSA pour achat Navette	15 000,00 €
	salaire agent entretien	8 100,00 €		Subventions et prestations versées par des	2 600,00 €
	salaires animation	76 000,00 €		subventions d'exploitation Caf	
	contrat engagement educatif	11 158,00 €		Subventions d'exploitation et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	44 666,00 €
				Subventions d'exploitation et prestations de	
				Subventions d'exploitation reçues de l'Union	
				Subventions d'exploitation reçues d'autres entités	
65	Autres charges de gestion courante		75	autres produits de gestion courante Auto financement Navette	10 000,00 €
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	3 200,00 €
	Dotations aux amortissements			Reprise sur amortissement, dépréciations et provisions	
68	Dépréciations et Provisions		78		
69	Impots sur les bénéfices		79	Transfert de charges	
	Total charges	202 652,00 €	80	Total produits	202 652,00 €
86	Contributions volontaires			Contrepartie des contributions volontaires	
CC	TOTAL CHARGES ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	202 652,00 €		TOTAL PRODUITS ET CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	202 652,00 €

Le budget détaillé est présenté dans les annexes 6.2 Détail du budget page 62

6 Annexes

6.1 Les fiches actions

6.1.1 Axe 1 : Fiche action 1.1 : Atelier d'accompagnement à la parentalité

Axe n° 1 – Des ateliers d'accompagnement à la Parentalité	Fiche action n° 1.1
---	---------------------

Constat initial :

Le diagnostic du territoire de Fismes met en lumière plusieurs enjeux majeurs liés à la parentalité, justifiant la mise en place d'ateliers d'accompagnement pour les familles.

Principaux constats :

- **Augmentation des familles monoparentales** : Ces familles sont confrontées à des difficultés financières, un isolement social et un manque de soutien dans l'éducation des enfants.
- **Manque d'activités adaptées aux familles** : Les espaces et moments dédiés aux échanges et aux loisirs familiaux restent insuffisants.
- **Difficultés éducatives croissantes** : Les pratiques parentales évoluent face aux nouveaux défis, notamment l'usage des nouvelles technologies et la diminution de l'implication des parents dans la scolarité.
- **Peu d'actions spécifiques pour les parents d'adolescents** : L'accompagnement parental se concentre souvent sur la petite enfance, alors que les parents d'adolescents font face à des défis particuliers (gestion des écrans, autonomie, orientation, comportements à risque).

Un certain nombre de familles se retrouvent isolées, non seulement géographiquement, mais aussi culturellement. Beaucoup rencontrent des difficultés dans la relation parent-enfant, que ce soit en termes de cadre éducatif, d'organisation familiale, d'ouverture culturelle ou d'activités partagées.

De plus, il apparaît que de nombreuses familles en difficulté ne sollicitent pas les services existants, freinées par la crainte d'être perçues comme de « mauvais parents ». L'image sociale de l'aide familiale constitue encore un obstacle à leur engagement.

Publics ciblés :	Coordinateur.trice :	Elu.e.s de référence :
<input type="checkbox"/> Maternelles <input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Elémentaires <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Collégiens <input checked="" type="checkbox"/> Familles <input type="checkbox"/> Lycéens	<input type="checkbox"/> Directrice du C.C.A.S <input type="checkbox"/> Directeur du centre social <input type="checkbox"/> Coordinatrice enf./jeun. <input checked="" type="checkbox"/> Référente famille <input type="checkbox"/> Animateur jeunes <input type="checkbox"/> Agent d'accueil	<input type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> L'adjoint.e :

Objectif général :

Mettre en place des ateliers d'accompagnement à la parentalité.

Objectifs opérationnels :	Modalités de mise en œuvre :
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les parents dans leur rôle éducatif : proposer des ressources adaptées aux problématiques rencontrées (gestion des conflits, équilibre familial, communication parent-enfant). • Favoriser les échanges entre parents : mettre en place des groupes de discussion et des espaces d'expression pour partager expériences et conseils. • Encourager les familles à solliciter de l'aide sans crainte de stigmatisation : sensibiliser les familles aux dispositifs existants et travailler sur la déconstruction des préjugés liés à l'accompagnement parental. • Sensibiliser aux nouveaux enjeux éducatifs : aborder des thématiques clés telles que l'usage 	<p>Année 1 : Lancement et sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions d'information pour présenter les ateliers aux familles. • Mise en place des premiers ateliers thématiques (gestion des émotions, cadre éducatif, temps familial). • Organisation de temps de rencontre à thème autour des questions éducatives. • Séances organisées à partir des questionnements, des préoccupations des parents et des problématiques recensées. • Développement du "Café des Parents" sur différents créneaux afin d'être accessible à tous et favoriser le dialogue et l'échange d'expériences.

<p>du numérique, l'autonomie des enfants, l'orientation scolaire et les comportements à risque chez les adolescents.</p> <ul style="list-style-type: none"> Offrir un espace d'écoute et de dialogue bienveillant : assurer un cadre sécurisé pour les familles afin qu'elles puissent exprimer leurs préoccupations et obtenir des conseils adaptés. Informier sur les ressources et services locaux : centraliser et diffuser l'information sur les aides disponibles (CAF, PMI, services sociaux, associations). 	<ul style="list-style-type: none"> Communication ciblée (flyers, réseaux sociaux, partenariat avec les écoles et la médiathèque). Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication global à destination des familles. <p>Année 2 : Consolidation et diversification</p> <ul style="list-style-type: none"> Extension des thématiques des ateliers (gestion du numérique, adolescence, autonomie des enfants). Intervention de professionnels (psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs). Mise en place d'un espace ressource parentalité, proposition d'accompagnement des familles vers les services, partenaires... Développement d'activités parents-enfants pour renforcer le lien familial. Création de temps d'échange spécifiques pour les parents d'adolescents, axés sur des problématiques ciblées (gestion des écrans, autonomie, orientation scolaire). <p>Année 3 : Pérennisation et ajustements</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation des actions menées et ajustements en fonction des retours des familles. Intégration de nouvelles formes d'accompagnement (groupes de parole, suivi individuel si besoin). Renforcement du lien avec les partenaires (CAF, circonscription sociale, établissements scolaires). Campagne de sensibilisation pour toucher un public plus large. Structuration d'un réseau de parents-relais pour favoriser l'entraide et la diffusion d'informations au sein des familles. 	
<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> Référente famille. Intervenants extérieurs (psychologues, travailleurs sociaux, enseignants). Animateurs du centre social. Le directeur du centre social 	<p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Supports pédagogiques et documentaires. Salles de réunion et espaces d'accueil. Outils de communication (affichage, digital). 	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> CAF et MSA : soutien financier, accompagnement des familles et conseil en parentalité. Circonscription sociale : suivi des familles en difficulté, orientation vers les services adaptés. Médiathèque : mise à disposition de ressources éducatives et organisation d'ateliers thématiques. Écoles et collèges : sensibilisation des parents aux enjeux éducatifs, mise en relation avec les équipes pédagogiques. Associations locales : participation à l'animation des ateliers, mise en place de dispositifs de soutien

		<ul style="list-style-type: none"> • parental et de temps d'échange entre familles. • Professionnels de santé (psychologues, orthophonistes, travailleurs sociaux) : accompagnement et intervention lors des ateliers sur des problématiques spécifiques.
Critères d'évaluation		
<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence et impact des rencontres : nombre de rencontres organisées, diversité des thématiques abordées, participation régulière des familles. • Qualité et quantité des échanges : niveau d'engagement des participants, interactions entre parents et animateurs, pertinence des discussions. • Taux de participation : suivi de l'évolution du nombre de participants au fil des années. • Retour des besoins des familles : recueil des préoccupations exprimées par les familles et ajustements des ateliers en conséquence. • Plan de communication : efficacité des supports et canaux utilisés pour informer les familles. • Satisfaction des familles : questionnaires et entretiens pour mesurer la perception de l'efficacité des ateliers. • Impact sur la dynamique familiale : suivi des retours sur l'amélioration du dialogue parent-enfant et l'évolution des pratiques éducatives. • Utilisation de l'espace ressource parentalité : taux de fréquentation et types de ressources les plus consultées. • Évolution du recours aux services d'aide : mesure de l'augmentation du nombre de familles utilisant les dispositifs locaux. 		

6.1.2 Axe 1 : Fiche action 1.2 : Point d'informations parents

Axe n°1 – Point d'informations parents	Fiche action n° 1.2
--	---------------------

Constat initial :

La ville de Fismes, qui accueille en moyenne 300 nouveaux habitants chaque année. Les nouveaux arrivants se retrouvent souvent confrontés à un manque significatif d'informations concernant les services disponibles dans la commune, qu'il s'agisse des associations, des services publics, ou des dispositifs de soutien aux familles. Cette lacune informationnelle peut rendre leur installation plus difficile, nuire à leur qualité de vie et freiner leur intégration au sein de la commune.

Par ailleurs, la population de Fismes, qu'elle soit composée de nouveaux habitants ou d'habitants de longue date, n'a pas accès à un lieu centralisé où elle pourrait trouver des informations complètes notamment en matière de parentalité et d'enfance. Ce manque d'espace de rencontre et de partage nuit à la cohésion sociale et peut conduire à un sentiment d'isolement. Sans un tel lieu de ressources, de nombreuses familles et parents se retrouvent exclus des dispositifs locaux, et le lien social en pâtit. En particulier, pour les familles avec enfants, le manque d'informations claires sur les services de garde, les activités périscolaires, les aides sociales, et les autres services essentiels, empêche un accès équitable aux ressources locales.

De plus, cette absence de centralisation des informations complique l'engagement des parents dans la vie locale, les actions collectives et les initiatives communautaires. La faible participation des familles aux événements et aux actions locales peut en partie être expliquée par ce déficit d'informations.

Publics ciblés :	Coordinateur.trice :	Elu.e.s de référence :
<input type="checkbox"/> Maternelles <input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Élémentaires <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Collégiens <input checked="" type="checkbox"/> Familles <input type="checkbox"/> Lycéens	<input type="checkbox"/> Directrice du C.C.A.S <input type="checkbox"/> Directeur du centre social <input type="checkbox"/> Coordinatrice enf./jeun. <input checked="" type="checkbox"/> Référente famille <input type="checkbox"/> Animateur jeunes <input type="checkbox"/> Agent d'accueil	<input type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> L'adjoint.e :

Objectif général :

Développer un point information parents, relais de l'actualité locale pour l'enfance

Objectifs opérationnels :	Modalités de mise en œuvre :
<ul style="list-style-type: none"> Centraliser l'information pour les familles : Créer un espace centralisé (physique et/ou numérique) pour centraliser toutes les informations relatives aux services locaux (éducatifs, sociaux, associatifs, etc.) et faciliter l'accès des familles. Assurer une veille informationnelle : Maintenir une veille active sur les dispositifs et partenaires locaux pour garantir des informations à jour et orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins. Développer des partenariats locaux : Nouer des partenariats solides avec les acteurs de la petite enfance, enfance et adolescence (PMI, écoles, associations) pour offrir un accompagnement global aux familles. 	<p>Année 1 : Mise en place et structuration</p> <ul style="list-style-type: none"> Création du lieu d'information et de ressources pour les familles Développer un espace centralisé d'information et de ressources Création d'un guide « Parents » <p>Année 2 : Renforcement et développement des partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer la communication et les outils pour accroître la visibilité de l'espace d'information et informer un large public des services disponibles. Cibler les nouveaux arrivants en utilisant des supports spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'orientation et l'accompagnement personnalisé : Mettre en place un service d'accompagnement pour aider les familles à trouver et accéder aux services dont elles ont besoin, en les orientant efficacement. Renforcer la communication et la visibilité du Point Information Parents : Développer une communication fluide pour informer les familles de l'existence du Point Information Famille, via différents canaux (site web, réseaux sociaux, affichage, etc.). 	<p>Année 3 : Pérennisation et évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> Evaluation des actions et outils mises en place Pérennisation du Point Information Famille Développer un réseau d'ambassadeur par le biais de la commission des usagers 	
<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> Référente famille Directeur Agent d'accueil Ensemble des agents du Centre Social Agents de la mairie pour la centralisation des informations 	<p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace dédié pour l'accueil des familles Supports de communication (brochures, affiches, site web, réseaux sociaux) Outils numériques pour la gestion de l'information et l'accessibilité à distance 	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Services municipaux : transmission des informations Établissements scolaires et d'accueil des enfants : transmission/relai des informations Associations locales : transmission/relai des informations Professionnels de l'enfance et du social : transmission/relai des informations Médias locaux et supports de communication : relai des informations
<p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de visites et sollicitations enregistrées par le PIF Nombre de familles accompagnées et bénéficiant des services Taux de participation aux événements et ateliers organisés Retours qualitatifs et satisfaction des usagers, via des questionnaires et entretiens Évolution des partenariats et implication des acteurs locaux Impact sur l'intégration des nouveaux habitants, mesuré via des enquêtes spécifiques 		

6.1.3 Axe 1 : Fiche action 1.3 : Ateliers [...] pour développer [...] les loisirs en famille

Axe n° 1 – Des ateliers et animations pour développer et encourager les loisirs en famille	Fiche action n°1.3
---	---------------------------

Constat initial :

Lors de nos différents temps de travail, nous avons constaté qu'il y a un manque d'activités à faire en famille au sein de notre commune. En effet, les familles peuvent rencontrer des difficultés à trouver des endroits où elles peuvent passer du temps ensemble et participer à des activités ludiques et éducatives.

Tout d'abord, l'offre actuelle d'activités de loisirs en famille reste limitée, tant en termes de diversité que d'accessibilité. En effet il manque des propositions leur permettant de partager des moments de détente et de découverte dans un cadre structuré.

Par ailleurs, le rythme de vie des familles, souvent marqué par des contraintes professionnelles et scolaires importantes, limite les occasions de partage et d'échanges entre les parents et leurs enfants. Ce constat est particulièrement vrai pour les familles monoparentales, qui doivent concilier seule la gestion du foyer et l'éducation des enfants, réduisant ainsi leur disponibilité pour des activités extrascolaires.

Ainsi, la mise en place d'ateliers et d'animations visant à encourager les loisirs en famille répond à un besoin concret de renforcement du lien familial, de mixité sociale et d'accessibilité culturelle et récréative pour tous.

Publics ciblés :

- Maternelles Adultes
- Élémentaires Séniors
- Collégiens Familles
- Lycéens

Coordinateur.trice :

- Directrice du C.C.A.S
- Directeur du centre social
- Coordinatrice enf./jeun.
- Référente famille
- Animateur jeunes
- Agent d'accueil

Elu.e.s de référence :

- Le Maire
- L'adjoint.e :

Objectif général :

Mettre en place des ateliers et animations pour développer et encourager des loisirs en famille

Objectifs opérationnels :

- Organiser des ateliers créatifs, sportifs et culturels à faire en famille.
- Mettre en place un programme de sorties et de découvertes locales.
- Rendre les activités accessibles financièrement et logistiquement.
- Promouvoir l'implication des familles dans la conception et l'animation des activités.
- Renforcer le tissu associatif : Développer des partenariats avec les associations locales pour élargir l'offre d'animations.
- **Impliquer la population** : Mettre en place un comité d'usagers pour recueillir les attentes et adapter les activités proposées.

Modalités de mise en œuvre :

Année 1 : Lancer une dynamique familiale

- Création et mise en place d'un calendrier d'animation.
- Constitution d'un groupe de familles habituées afin de créer un noyau dynamique et moteur du projet.
- Crédit d'un groupe de conseil des usagers pour permettre une évolution des loisirs en fonction des attentes et des expressions des participants.
- Premiers partenariats avec des associations locales.
- Communication et sensibilisation des familles.

	<p>Année 2 : Structurer et diversifier l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension du programme avec de nouvelles activités. • Renforcement des liens avec le groupe conseil des usagers pour ajuster et améliorer l'offre de loisirs. • Organisation de deux grands événements festifs pour les familles. • Évaluation et ajustement des activités selon les retours des familles. <p>Année 3 : Pérenniser et élargie l'impact des actions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des évènements. • Renforcement des collaborations avec les acteurs du territoire. • Diversification des activités pour toucher un public plus large. • Poursuite et consolidation du groupe conseil des usagers pour une co-construction pérenne des activités. 	
<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Référente famille ; -Des animateurs bénévoles pour animer les ateliers et les événements ; -Un comité d'usagers pour participer à la gestion et aux orientations du projet ; -Un directeur pour superviser la mise en place et l'évaluation du projet. 	<p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel pédagogique - Salles 	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les structures éducatives : écoles, collèges, médiathèque et bibliothèque pour la diffusion des informations et envisager des lieux d'accueil dans la ville. • Les associations locales : pour coorganiser des événements et des activités. • La CAF et la MSA : pour le financement
Critères d'évaluation		
<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de familles participantes aux ateliers et animations. • Taux de fidélisation des familles aux activités (fréquence de participation). • Nombre et diversité des activités mises en place chaque année. • Nombre de retours et suggestions exprimés via le groupe conseil des usagers. <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction des familles recueilli via des enquêtes et des questionnaires anonymes. • Appréciation des enfants et des parents sur l'impact des activités sur la cohésion familiale. • Qualité de l'ambiance et de l'inclusion ressentie lors des événements. • Évolution de l'implication des familles dans l'organisation et l'animation des activités. <p>Méthodes d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un questionnaire de satisfaction annuel. • Organisation de temps d'échange avec les familles et le groupe conseil des usagers. • Bilan annuel partagé avec les partenaires et les élus pour ajustements et améliorations. • Recueil des témoignages et retours d'expérience pour identifier les points forts et axes d'amélioration. 		

6.1.4 Axe 2 : Fiche action 2.1 : [...] développer le bien vivre ensemble

Axe n° 2 – Mettre en place des actions et projets pour favoriser et développer le bien vivre-ensemble dans une démarche participative.	Fiche action n° 2.1
---	----------------------------

Constat initial :

Le diagnostic territorial révèle plusieurs problématiques qui freinent le développement du lien social et de la participation citoyenne à Fismes.

Tout d'abord, il existe une faible coordination entre les acteurs sociaux, associatifs et institutionnels. Les initiatives locales sont nombreuses mais souvent dispersées, ce qui limite leur impact et leur complémentarité. Un manque de concertation entre les différentes structures nuit à l'efficacité des actions mises en place.

Ensuite, l'isolement de certains publics constitue une difficulté majeure. Les jeunes adultes, les familles monoparentales et les séniors sont particulièrement touchés par cette problématique. L'absence d'espaces d'échanges adaptés et accessibles à tous accentue ce sentiment d'isolement et freine l'engagement communautaire.

Par ailleurs, les activités intergénérationnelles et participatives sont encore trop rares. Les habitants manquent d'occasions pour se rencontrer, échanger et partager des expériences. Cela contribue à un repli sur soi et une dynamique locale moins vivante.

Enfin, une population peu mobilisée dans la vie locale et une communication insuffisante sur les services et initiatives existantes amplifient ces difficultés. De nombreux habitants méconnaissent les actions disponibles ou ne savent pas comment s'impliquer, ce qui limite leur participation active à la vie sociale de la commune.

Pour pallier ces difficultés, il est essentiel de développer des actions "d'aller vers" qui consistent à aller directement au contact des habitants les plus éloignés des dispositifs existants. Il s'agit d'une approche proactive qui vise à créer du lien et à informer les publics isolés sur les services et activités disponibles.

Publics ciblés :	Coordinateur.trice :	Elu.e.s de référence :
<input checked="" type="checkbox"/> Maternelles <input checked="" type="checkbox"/> Adultes <input checked="" type="checkbox"/> Élémentaires <input checked="" type="checkbox"/> Séniors <input checked="" type="checkbox"/> Collégiens <input checked="" type="checkbox"/> Familles <input checked="" type="checkbox"/> Lycéens <input checked="" type="checkbox"/> Associations	<input type="checkbox"/> Directrice du C.C.A.S <input checked="" type="checkbox"/> Directeur du centre social <input type="checkbox"/> Coordinatrice enf./jeun. <input type="checkbox"/> Référente famille <input type="checkbox"/> Animateur jeunes <input type="checkbox"/> Agent d'accueil	<input type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> L'adjoint.e :

Objectif général :

Mettre en place des actions et projets pour favoriser et développer le bien vivre-ensemble dans une démarche participative.

<u>Objectifs opérationnels :</u>	<u>Modalités de mise en œuvre :</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Faire du centre social un lieu d'accueil inclusif et convivial. • Encourager la participation citoyenne à travers des projets collaboratifs. • Développer des activités intergénérationnelles pour renforcer le lien social. • Créer des espaces d'échanges et de rencontre pour lutter contre l'isolement. 	<p>Année 1 : Accueil, diagnostic participatif et communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager le centre social pour le rendre plus accueillant. • Réaliser des enquêtes de terrain et des questionnaires pour recueillir les avis des habitants. • Organiser des temps de rencontre associations - habitants

<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'engagement bénévole et associatif. • Mettre en place des actions « d'aller vers » pour toucher les publics isolés. • Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. 	<p>Année 2 : Expérimentation de projets participatifs et valorisation des initiatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des manifestations favorisant le vivre-ensemble. • Développer des actions mobiles (stand d'information itinérant). • Soutenir les initiatives locales et encourager la participation citoyenne par le biais du conseil des usagers. • Évaluer l'impact des projets et ajuster les actions. <p>Année 3 : Pérennisation, développement et coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les actions les plus efficaces et élargir le programme. • Évaluer et ajuster en fonction des retours des adhérents. • Développer de nouvelles initiatives pour répondre aux besoins émergents. • Renforcer la coordination entre les partenaires locaux. • 	
<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agent d'accueil pour recueillir les informations et projets des usagers • Le directeur du centre social pour structurer le projet. • Une équipe de salarié pluridisciplinaires pour la mise en place des actions et projets • Des bénévoles et des élus 	<p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le centre social • Les différents établissements municipaux • Support de communication 	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mairie de Fismes • Associations locales • Etablissements scolaires et maisons de retraite
<p>Critères d'évaluation</p>		
<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants aux actions mises en place. • Nombre d'initiatives pérennisées au-delà de la période de projet. • Nombre de contacts établis via les actions "d'aller vers". • Diversité des publics touchés (âges, profils sociaux, etc.). <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction des bénéficiaires (enquêtes, questionnaires, retours directs). • Implication des habitants et des bénévoles dans les projets. • Impact sur le lien social et la participation citoyenne (observations, témoignages, indicateurs de cohésion sociale). • Satisfaction des participants (questionnaires, retours directs). • Impact sur le lien social et la cohésion (observations, témoignages). 		

6.1.5 Axe 2 : Fiche action 2.2 : Des ACM favorisant la mixité sociale

Axe n° 2 - Des accueils collectifs de mineurs favorisant la mixité sociale et le bien vivre ensemble.	Fiche action n° 2.2
--	----------------------------

Constat initial :

La ville de Fismes connaît une augmentation du nombre d'enfants en âge scolaire, notamment dans les écoles primaires. Cette évolution démographique entraîne une demande croissante d'espaces d'accueil adaptés aux besoins des familles, en particulier sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Dans ce contexte, la municipalité a fait le choix stratégique d'intégrer l'accueil collectif des mineurs au sein du centre social. Ce dernier devient ainsi un acteur central de l'accompagnement éducatif et du développement du lien social sur le territoire. Cette décision répond à plusieurs constats :

Un besoin croissant de solutions d'accueil éducatives et accessibles : De nombreuses familles recherchent des solutions adaptées à leurs contraintes professionnelles et financières, notamment en période périscolaire et durant les vacances scolaires.

Une mixité sociale encore insuffisante en dehors du cadre scolaire : Les enfants de différents milieux socio-économiques ne se côtoient pas toujours en dehors de l'école, limitant les opportunités d'échanges et de socialisation.

Une attente forte en matière d'activités éducatives, culturelles et sportives : Les familles expriment le besoin de voir leurs enfants bénéficier d'activités de qualité, favorisant l'épanouissement et l'apprentissage par le jeu.

Un manque d'implication des familles dans les structures existantes : L'implication parentale reste faible dans les activités éducatives et collectives, ce qui limite les interactions entre les familles et le dynamisme du tissu social local.

Face à ces enjeux, le centre social de Fismes a pour mission de structurer une offre d'accueil collectif de mineurs, accessible à tous, mettant l'accent sur l'éducation, la mixité sociale et le bien vivre ensemble.

<u>Publics ciblés :</u>	<u>Coordinateur.trice :</u>	<u>Elu.e.s de référence :</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Maternelles <input type="checkbox"/> Adultes <input checked="" type="checkbox"/> Élémentaires <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Collégiens <input checked="" type="checkbox"/> Familles <input type="checkbox"/> Lycéens	<input type="checkbox"/> Directrice du C.C.A.S <input type="checkbox"/> Directeur du centre social <input checked="" type="checkbox"/> Coordinatrice enf./jeun. <input type="checkbox"/> Référente famille <input type="checkbox"/> Animateur jeunes <input type="checkbox"/> Agent d'accueil	<input type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> L'adjoint.e :

Objectif général :

Mettre en place Des accueils collectifs de mineurs favorisant la mixité sociale et le bien vivre ensemble.

<u>Objectifs opérationnels :</u>	<u>Modalités de mise en œuvre :</u>
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une offre d'accueil adaptée aux enfants d'âge primaire, en proposant des activités éducatives, ludiques et culturelles sur les temps périscolaires et extrascolaires. Encourager la mixité sociale, en veillant à la diversité des enfants accueillis et en mettant en place des animations inclusives. Renforcer l'implication des familles, en favorisant leur participation aux activités et en instaurant des espaces d'échange autour de la parentalité. 	<p>Année 1 : Lancement et structuration du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaboration du projet pédagogique du centre social. Mise en place d'un accueil périscolaire et extrascolaire pour les enfants du primaire. Création d'un programme d'activités basé sur la découverte culturelle, l'environnement, le sport et le vivre ensemble. Campagne de communication pour informer les familles et favoriser l'inscription des enfants issus de tous horizons.

<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une continuité éducative avec les écoles, en développant des actions en partenariat avec les établissements scolaires. • S'appuyer sur un réseau d'acteurs locaux (associations, structures culturelles, collectivités) pour enrichir l'offre d'activités et diversifier les apprentissages. 	<p>Année 2 : Développement et diversification des actions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de projets collectifs visant à renforcer la mixité sociale (ateliers artistiques, sorties culturelles, rencontres intergénérationnelles). • Mise en place d'une tarification solidaire, garantissant l'accès à toutes les familles. • Développement des collaborations avec des partenaires locaux (associations sportives, artistes, bibliothèques, centres de loisirs partenaires). <p>Année 3 : Évaluation et consolidation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des retombées sur la mixité sociale et le développement des enfants. • Recueil des retours des familles et des professionnels pour ajuster les activités. • Recherche de financements complémentaires pour pérenniser et améliorer l'offre.
---	---

Moyens humains :	Moyens matériels :	Partenaires :
<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur enfance au sein du centre social. • Animateurs diplômés (BAFA/BAFD) pour encadrer les enfants. • Référente famille pour l'accompagnement des familles et des enfants en difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces dédiés au sein du centre social (salles modulables pour ateliers, jeux et activités). • Accès aux infrastructures municipales (gymnase, city-stade, médiathèque). • Matériel pédagogique, éducatif et artistique. • Minibus pour organiser des sorties et excursions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles primaires de Fismes pour assurer une cohérence éducative et pédagogique. • Associations locales (sport, culture, environnement) pour diversifier les activités proposées. • Médiathèque municipale, pour favoriser l'accès à la lecture et aux activités culturelles. • Communauté Urbaine du Grand Reims, la CAF et la MSA, pour le soutien financier.

Critères d'évaluation

Nombre d'enfants accueillis et assiduité aux activités.
 Diversité socio-économique des familles bénéficiaires.
 Satisfaction des familles via des enquêtes régulières.
 Impact du projet sur la socialisation et l'ouverture des enfants.
 Degré d'implication des familles et des partenaires locaux.

6.1.6 Axe 2 : Fiche action 2.3 : Développer une ludothèque

Axe n° 2 – Favoriser et développer le lien social	Fiche action n° 2.3
---	---------------------

Constat initial :

Lors de nos différentes séances de travail, nous avons identifié un manque d'activités familiales au sein de notre commune. De nombreuses familles rencontrent des difficultés à trouver des lieux où elles peuvent partager des moments ensemble et participer à des activités ludiques et éducatives.

Aujourd'hui, nous constatons une diminution significative de la pratique régulière du jeu de société au sein de certains foyers. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance : la prédominance des écrans, le manque de temps et une méconnaissance des bienfaits des jeux de société. Ces jeux ne sont pas de simples divertissements ; ils contribuent à renforcer les liens familiaux et à développer des compétences sociales, stratégiques et cognitives. Cependant, leur coût élevé et leur complexité peuvent en limiter l'accessibilité.

Notre analyse a mis en lumière plusieurs défis sociaux majeurs :

- Faible coordination entre les acteurs sociaux, associatifs et institutionnels ;
- Isolement des jeunes adultes, des familles monoparentales et des seniors ;
- Une population peu mobilisée dans la vie locale ;
- Manque d'actions intergénérationnelles.

La création du centre social vise renforcer le lien social et à dynamiser la vie locale. La mise en place d'une ludothèque s'inscrit comme une action essentielle de ce projet. Cet espace permettra aux familles d'accéder à une large sélection de jeux, de découvrir de nouvelles pratiques ludiques et de participer à des ateliers animés favorisant le partage et la convivialité. Il deviendra un lieu de rencontre et d'échange intergénérationnel.

En complément, la ludothèque viendra enrichir l'offre de loisirs des associations locales. Grâce à des collaborations avec ces dernières, nous diversifierons les activités proposées aux habitants et organiserons des événements tels que la fête du jeu et des soirées thématiques.

Publics ciblés :	Coordinateur.trice :	Elu.e.s de référence :
<input checked="" type="checkbox"/> Maternelles <input checked="" type="checkbox"/> Adultes <input checked="" type="checkbox"/> Élémentaires <input checked="" type="checkbox"/> Séniors <input checked="" type="checkbox"/> Collégiens <input checked="" type="checkbox"/> Familles <input checked="" type="checkbox"/> Lycéens	<input type="checkbox"/> Directrice du C.C.A.S <input checked="" type="checkbox"/> Directeur du centre social <input type="checkbox"/> Coordinatrice enf./jeun. <input type="checkbox"/> Référente famille <input type="checkbox"/> Animateur jeunes <input type="checkbox"/> Agent d'accueil	<input type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> L'adjoint.e :

Objectif général :

Développer une ludothèque ouverte à tous

<p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès aux jeux : Mettre en place un service de prêt de jeux accessible à tous les publics. Sensibiliser aux bienfaits des jeux de société : Proposer des ateliers pédagogiques pour les familles et les professionnels de l'éducation. Favoriser les échanges intergénérationnels : Organiser des rencontres régulières entre différentes générations autour du jeu. Renforcer le tissu associatif : Développer des partenariats avec les associations locales pour élargir l'offre d'animations. Impliquer la population : Mettre en place un comité d'usagers pour recueillir les attentes et adapter les activités proposées. 	<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>Nous prévoyons une mise en œuvre progressive du projet sur une période de trois ans afin d'assurer son ancrage et sa pérennisation.</p> <p>Année 1 : Lancement et structuration</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la ludothèque pour l'année 2026 avec une journée à thème par mois pour favoriser l'adhésion des habitants. Définition d'un fonctionnement initial avec des ouvertures les mercredis et samedis. Constitution du fonds de jeux et aménagement de l'espace ludothèque. Début des actions de sensibilisation auprès des établissements scolaires, de la médiathèque et des structures locales. Collaboration avec la référente famille pour l'utilisation du matériel ludique dans un cadre éducatif et social. Communication et promotion du projet auprès de la population. <p>Année 2 : Développement et expansion</p> <ul style="list-style-type: none"> Ajustement des horaires d'ouverture en fonction des retours des usagers et des besoins identifiés. Développement de partenariats avec les écoles, structures et associations locales pour diversifier l'offre d'animations. Organisation d'événements réguliers tels que des soirées jeux, des fêtes thématiques... Renforcement des animations délocalisées dans les écoles, bibliothèques et espaces publics. Évaluation intermédiaire pour ajuster les actions mises en place et identifier de nouvelles opportunités. <p>Année 3 : Pérennisation et consolidation</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuite des actions mises en place Mise en place d'un comité d'usagers pour favoriser la participation citoyenne et l'adaptation de la ludothèque aux besoins locaux. Renforcement des actions intergénérationnelles avec des événements dédiés. Évaluation approfondie de l'impact du projet sur la cohésion sociale et l'animation locale. 	
<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un(e) ludothécaire pour la gestion quotidienne de l'espace et l'animation des activités. Un(e) référent(e) famille pour coordonner les 	<p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un local adapté et aménagé pour accueillir les familles et stocker les jeux. Un fonds de jeux varié et renouvelé régulièrement. Du mobilier modulable (tables, chaises, étagères) 	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les structures éducatives : écoles, collèges, médiathèque et bibliothèque Les associations locales : pour co-organiser des

<ul style="list-style-type: none"> actions sociales en lien avec la ludothèque. Des animateurs bénévoles pour animer les ateliers et les événements. Un comité d'usagers pour participer à la gestion et aux orientations du projet. Un directeur pour superviser la mise en place et l'évaluation du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> pour favoriser un espace convivial. Des supports de communication (affiches, flyers, site web) pour promouvoir les activités. Un budget dédié à l'achat de nouveaux jeux et à l'organisation d'événements. 	<ul style="list-style-type: none"> événements et des activités intergénérationnelles. Les institutions publiques : mairie, département, CAF et la MSA pour le soutien financier et logistique. Les commerces et entreprises locales : sponsors et mécènes pour l'achat de matériel et le financement d'activités. Les habitants : implication des familles dans le fonctionnement et l'évolution du projet
---	--	---

Critères d'évaluation

Le suivi et l'évaluation du projet s'appuieront sur plusieurs indicateurs :

Participation des usagers

- Analyse de la fréquentation de la ludothèque.
- Nombre d'adhérents à la ludothèque.
- Réalisation d'enquêtes de satisfaction.

Collection de jeux

- Disponibilité d'un nombre suffisant de jeux permettant aux familles de découvrir de nouvelles expériences ludiques à chaque visite.
- État et respect du matériel par les utilisateurs.
- Analyse des taux de fréquentation et des emprunts.

Accueil et service

- Mise en place et suivi des animations proposées.
- Fréquentation des activités organisées.
- Évaluation de l'impact sur la cohésion sociale et la mobilisation locale.
- Suivi des collaborations avec les partenaires associatifs et institutionnels.

6.1.7 Axe 3 : Fiche action 3.1 : Une communication centre sur les activités

Axe n° 3 – Une communication centrale sur les activités ...	Fiche action n° 3.1
---	---------------------

Constat initial :

Le diagnostic territorial a révélé un déficit de visibilité des activités et des services locaux. Une partie importante des habitants, en particulier les jeunes et les familles, méconnaît l'offre associative, culturelle et sociale existante. L'absence d'un canal de communication unique et la fracture numérique constituent des obstacles majeurs, limitant l'accès à l'information et freinant l'implication des citoyens.

Bien que Fismes dispose d'un tissu associatif dynamique et d'une diversité d'activités (sportives, culturelles, sociales), la diffusion et la centralisation de l'information reste insuffisante, réduisant la portée et l'accessibilité de ces initiatives.

Les principales difficultés identifiées sont :

Une dispersion de l'information, rendant l'accès aux services et événements complexe.

Un manque de coordination entre les différents acteurs (associations, institutions, habitants).

Une fracture numérique excluant certains publics, notamment les seniors et les ménages précaires.

Une participation citoyenne limitée, souvent liée à une méconnaissance des ressources disponibles.

Publics ciblés :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Maternelles | <input checked="" type="checkbox"/> Adultes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Élémentaires | <input checked="" type="checkbox"/> Séniors |
| <input checked="" type="checkbox"/> Collégiens | <input checked="" type="checkbox"/> Familles |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lycéens | |

Coordinateur.trice :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Directrice du C.C.A.S |
| <input checked="" type="checkbox"/> Directeur du centre social |
| <input type="checkbox"/> Coordinatrice enf./jeun. |
| <input type="checkbox"/> Référente famille |
| <input type="checkbox"/> Animateur jeunes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Agent d'accueil |

Elu.e.s de référence :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Le Maire |
| <input type="checkbox"/> L'adjoint.e : |

Objectif général :

Développer la communication et faire du centre social le lieu d'information pour la vie de la commune.

Objectifs opérationnels :

- **Créer et animer des supports de communication** adaptés aux usages des habitants (réseaux sociaux, affiches, site internet, newsletter).
- **Améliorer la visibilité des associations,** services municipaux et événements locaux.
- **Encourager et développer l'implication des habitants** dans la vie sociale et culturelle de Fismes.
- **Assurer une permanence d'information** et une mise à jour régulière des supports de communication.

Modalités de mise en œuvre :

Nous prévoyons une mise en œuvre progressive du projet sur une période de trois ans afin d'assurer le concours de tous les partenaires

Année 1 : Mise en place des outils de communication

- Création d'un groupe de travail réunissant habitants, associations et élus pour identifier les besoins en communication.
- Lancement d'une page Facebook et Instagram dédiée aux actualités locales.
- Conception d'une newsletter mensuelle (format papier et numérique).
- Mise en place d'un point info physique au centre social.

Année 2 : Développement et amélioration des supports

- Mise en place des actions développer par le groupe de travail

	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les partenariats avec les partenaires locaux <p>Année 3 : Pérennisation et évaluation de l'impact</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions de concertation avec les habitants pour ajuster les supports de communication. • Développement des outils 	
Moyens humains :	Moyens matériels :	Partenaires :
<ul style="list-style-type: none"> • Directeur pour coordonner et superviser la mise en place • Agent d'accueil formé à l'orientation et à la gestion des informations • Animateurs numériques et bénévoles pour l'accompagnement des publics éloignés du numérique 	<ul style="list-style-type: none"> • Supports numériques : ordinateurs, logiciels de création graphique, hébergement web, • Outils de diffusion : écrans d'affichage dynamique, panneaux d'informations en libre accès... • Panneaux d'affichage 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations locales : pour transmettre et relayer les informations • Écoles et collèges : sensibilisation et diffusion d'informations • Radio graffiti's et médias locaux : promotion et relais d'actualités • Commerces locaux : Points relais pour affichages et distribution de supports • Bénévoles pour aide à la diffusion des affiches, flyers
Critères d'évaluation		
<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'abonnés et d'interactions sur les réseaux sociaux • Nombre de visiteurs sur le site internet • Nombre d'affiches et de newsletters distribuées • Nombre de personnes ayant utilisé le point info du centre social <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de satisfaction des habitants via sondages et consultations • Augmentation du taux de participation aux événements locaux • Retours des partenaires sur l'efficacité de la communication 		

6.1.8 Axe 3 : Fiche action 3.2 : Un lieu d'accueil pour tous

Axe n° 3 – Un lieu d'accueil pour tous	Fiche action n° 3.2
--	------------------------

Constat initial :

Le diagnostic du territoire met en évidence un manque d'espaces adaptés et accessibles pour les associations locales, limitant ainsi leur capacité à organiser des activités et à fédérer les habitants autour de projets communs. Les acteurs associatifs expriment le besoin de salles polyvalentes, adaptées à leurs besoins et permettant de favoriser la rencontre, la concertation et la mutualisation des ressources.

Au-delà d'une simple mise à disposition de locaux, cet espace multifonctionnel doit devenir un lieu fédérateur et participatif, favorisant l'interconnexion entre les associations, les institutions et les habitants. Actuellement, les échanges entre les associations et les partenaires locaux (MJC, écoles, C.C.A.S, collectivités, etc.) restent trop cloisonnés, limitant les synergies et la co-construction de projets.

L'absence d'un lieu centralisé d'animation de la vie associative restreint la visibilité des initiatives locales et freine l'implication des habitants, notamment des jeunes et des familles. Un espace mutualisé favoriserait non seulement l'échange de bonnes pratiques et l'émergence de nouveaux projets collectifs, mais aussi l'engagement citoyen et le développement d'initiatives participatives.

Publics ciblés :	Coordinateur.trice :	Elu.e.s de référence :
<input type="checkbox"/> Maternelles <input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Élémentaires <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Collégiens <input type="checkbox"/> Familles <input type="checkbox"/> Lycéens <input checked="" type="checkbox"/> Partenaires	<input type="checkbox"/> Directrice du C.C.A.S <input checked="" type="checkbox"/> Directeur du centre social <input type="checkbox"/> Coordinatrice enf./jeun. <input type="checkbox"/> Référente famille <input type="checkbox"/> Animateur jeunes <input type="checkbox"/> Agent d'accueil	<input type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> L'adjoint.e :

Objectif général :

Créer un espace multifonctionnel, permettant entre autres : la mise à disposition des salles pour les projets associatifs.

Objectifs opérationnels :

- Offrir aux associations et partenaires un espace adapté pour leurs réunions et activités.
- Développer un pôle ressource favorisant les échanges et la mise en réseau entre acteurs.
- Créer un calendrier partagé des événements et activités associatives.
- Encourager la participation des habitants et des jeunes dans la vie associative locale.

Modalités de mise en œuvre :

Année 1 :

- Réaménagement des espaces existants et définition du règlement d'utilisation des salles.
- Recensement des besoins des associations et partenaires.
- Crédit d'outils de réservation en ligne
- Crédit d'un conseil des usagers associant associations, habitants et partenaires pour co-construire les orientations du lieu.

Année 2 :

- Organisation de rencontres inter-associatives et d'événements de concertation.
- Mise en place d'un espace ressource pour accompagner les associations (aide administrative, formation, mise en réseau).
- Développement conseil des usagers

	Année 3 :
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'utilisation des salles et ajustement du dispositif selon les retours des usagers. • Valorisation des initiatives locales à travers des temps d'échange et de communication (forum des associations, fête de la citoyenneté). • Développement de formations, temps d'échanges à destination de bénévoles des associations du territoire

Moyens humains :	Moyens matériels :	Partenaires :
<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur du Centre social pour la coordination des acteurs • L'agent d'accueil pour l'accueil et l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> • Locaux adaptés avec mobilier modulable. • Équipements audiovisuels et informatiques. • Outils de communication pour la promotion des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations locales • CAF et MSA pour le soutien financier

Critères d'évaluation

Utilisation du lieu par les associations

Nombre d'associations ayant utilisé l'espace (au moins une fois par an).

Fréquence moyenne d'utilisation par association.

Diversité des usages (réunions, ateliers, événements, formations).

Participation aux dynamiques inter-associatives

Nombre de projets collaboratifs initiés entre associations.

Participation aux rencontres inter-associatives organisées.

Satisfaction et pérennité de l'usage

Taux de satisfaction des associations sur l'accessibilité et l'adéquation des espaces.

Pourcentage d'associations renouvelant leur utilisation l'année suivante.

Suivi : Questionnaire annuel auprès des associations utilisatrices.

6.1.9 Axe 3 : Fiche action 3.3 : Un accueil avec un chargé d'accueil formé [...]

Axe n° 3 - Un accueil avec un chargé d'accueil formé et informé pour orienter	Fiche action n° 3.3
---	---------------------

Constat initial :

L'accueil est une fonction clé dans la création du centre social municipal de Fismes. Actuellement, aucun lieu structuré ne permet d'accompagner efficacement les habitants vers les services adaptés, ce qui entraîne :

Un manque d'information sur les dispositifs existants (CAF, C.C.A.S, associations...).

Un accès inégal aux services, notamment pour les jeunes, les familles monoparentales et les personnes âgées.

Une coordination insuffisante entre les acteurs locaux.

Une fracture numérique et administrative freinant l'accès aux droits.

La mise en place d'un accueil structuré, bienveillant et efficace est une priorité pour garantir l'orientation, l'information et l'accompagnement des habitants.

Publics ciblés :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Maternelles | <input checked="" type="checkbox"/> Adultes |
| <input type="checkbox"/> Elémentaires | <input checked="" type="checkbox"/> Séniors |
| <input type="checkbox"/> Collégiens | <input checked="" type="checkbox"/> Familles |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lycéens | |

Coordinateur.trice :

- Directrice du C.C.A.S
- Directeur du centre social
- Coordinatrice enf./jeun.
- Référente famille
- Animateur jeunes
- Agent d'accueil

Elu.e.s de référence :

- Le Maire
- L'adjoint.e :

Objectif général :

Un accueil avec un chargé d'accueil formé et informé pour orienter

Objectifs opérationnels :

- **Offrir un accueil humain** et de proximité sur l'amplitude d'ouverture des locaux
- **Former un agent référent** sur les dispositifs sociaux, municipaux, associations du territoire...
- **Mettre en place des outils** d'information clairs et accessibles.
- **Améliorer la coordination** entre les partenaires du territoire.

Modalités de mise en œuvre :

Année 1 – Mise en place de la fonction accueil

- Recrutement ou désignation d'un agent référent.
- Formation initiale sur les acteurs du territoire afin d'orienter le public efficacement
- Création d'un guide d'orientation recensant les services existants.
- Mise en place d'un espace d'accueil (signalétique claire, mobilier adapté, affichages).

Année 2 – Déploiement et structuration

- Développement d'outils numériques (borne interactive, site internet du centre social).
- Renforcement des partenariats avec les acteurs locaux.
- Évaluation des besoins des usagers (enquêtes, observations).
- Partage des outils pour formation interne de l'ensemble des agents afin que chacun puisse accueillir et informer.

		<p>Année 3 – Amélioration continue et digitalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des pratiques d'accueil et ajustements. • Mise en place d'ateliers d'information pour les habitants. • Renforcement de l'accompagnement administratif pour les publics en difficulté.
<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un agent d'accueil dédié • Le directeur du centre social pour structurer le projet. 	<p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une banque d'accueil adapté • Des outils numériques adaptés (ordinateur, logiciel de gestion des demandes, site internet, borne interactive). • Supports de communication (flyers, guides d'orientation, affichage dynamique). 	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services municipaux : transmission des informations utiles • Les acteurs du territoire : transmission des informations pour renseigner • L'ensemble de l'équipe
<p>Critères d'évaluation</p> <p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'usagers accueillis et orientés. • Nombre de demandes traitées. • Taux de satisfaction des habitants. <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration perçue de l'accueil et de l'orientation. • Satisfaction des partenaires sur la coordination des services. • Impact sur l'accès aux droits et aux services. 		
<p>55</p>		

6.1.10 Axe 4 : Fiche action 4.1 : Des espaces dédiés aux jeunes [...]

Axe n° 4 – Des espaces dédiés aux jeunes pour favoriser les échanges et le développement de projets	Fiche action n° 4.1
--	----------------------------

Constat initial :

Le diagnostic territorial de Fismes révèle un besoin croissant d'espaces dédiés aux jeunes pour favoriser les échanges, la socialisation et le développement de projets. Actuellement, les structures existantes, bien que fréquentées, ne répondent pas suffisamment aux attentes des jeunes, tant en termes d'activités que de cadre d'accueil.

L'analyse des besoins sociaux (ABS) réalisée à Fismes a mis en évidence :

- Un manque d'espaces dédiés aux jeunes pour se rencontrer, échanger et s'impliquer dans des projets collectifs.
- Une faible participation des jeunes dans la vie locale, souvent liée à une méconnaissance des offres existantes.
- Des freins à la mobilité et à l'autonomie impactant l'accès aux activités.
- Un besoin d'accompagnement spécifique pour aider les jeunes à développer des projets citoyens, culturels ou professionnels.

Publics ciblés :	Coordinateur.trice :	Elu.e.s de référence :
<input type="checkbox"/> Maternelles <input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Elémentaires <input type="checkbox"/> Séniors <input checked="" type="checkbox"/> Collégiens <input type="checkbox"/> Familles <input checked="" type="checkbox"/> Lycéens	<input type="checkbox"/> Directrice du C.C.A.S <input type="checkbox"/> Directeur du centre social <input type="checkbox"/> Coordinatrice enf./jeun. <input type="checkbox"/> Référente famille <input checked="" type="checkbox"/> Animateur jeunes <input type="checkbox"/> Agent d'accueil	<input type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> L'adjoint.e :

Objectif général :

Des espaces dédiés aux jeunes pour favoriser les échanges et le développement de projets.

Objectifs opérationnels :	Modalités de mise en œuvre :
Année 1 : Créer et mobiliser <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les jeunes dès la phase de conception des espaces. • Créer un lieu d'accueil identifié et accessible. • Mobiliser les partenaires jeunesse (Associations locales, Mission Locale, établissements scolaires). • Développer des lieux d'information dans la ville à destination des jeunes 	Année 1 : Créer et mobiliser <ul style="list-style-type: none"> • Développer un conseil des usagers jeunesse pour co-construire l'aménagement de l'espace jeunesse. • Aménager une salle jeune au sein du centre social avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ Coin détente (consoles, jeux de société, babyfoot, etc...). ○ Espace de travail collaboratif. ○ Mur d'expression pour recueillir le ressenti et les attentes des jeunes. • Créer des ateliers d'échanges mensuels sur des thématiques choisies par les jeunes (écologie, numérique, musique, sport, orientation...). • Former des jeunes ambassadeurs pour porter la voix des jeunes auprès du conseil municipal et des partenaires du territoire.

<p>Année 2 : Développer et accompagner</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'offre d'activités. • Favoriser l'autonomie et l'implication des jeunes. • Développer des projets jeunes en lien avec la vie locale. <p>Année 3 : Consolider et autonomiser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre les jeunes acteurs du lieu. • Pérenniser les actions en autonomie. • Favoriser l'émergence d'une culture citoyenne chez les jeunes. 	<p>Année 2 : Développer et accompagner</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des séjours ou sorties collectives (projets citoyens, rencontres intercommunales). • Organiser des temps forts citoyens (forum jeunesse, conseil jeunes, journées participatives). • Développer des actions de mobilité locale avec des partenariats. <p>Année 3 : Consolider et autonomiser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux jeunes de porter des projets de manière autonome. • Mettre en place un conseil local des Jeunes pour donner une place décisionnelle aux jeunes dans la gestion des activités du centre social. • Lancer des projets intergénérationnels pour renforcer le lien entre les jeunes et le reste de la population. 	
<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur du centre social • Animateur jeunes 	<p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espaces dédiés au sein du centre social (salles modulables pour ateliers, jeux et activités). • Accès aux infrastructures municipales (gymnase, city-stade, médiathèque). • Matériel pédagogique, éducatif et artistique. • Minibus pour organiser des sorties et excursions. 	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écoles primaires de Fismes pour assurer une cohérence éducative et pédagogique. • Associations locales (sport, culture, environnement) pour diversifier les activités proposées. • Médiathèque municipale, pour favoriser l'accès à la lecture et aux activités culturelles. • Communauté Urbaine du Grand Reims, la CAF et la MSA, pour le soutien financier.
<p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le taux de fréquentation des espaces jeunes. • Le nombre de projets portés par des jeunes. • Le niveau d'implication des jeunes au sein des conseils de jeunes du centre social. • La satisfaction des jeunes bénéficiaires. 		

6.1.11 Axe 4 : Fiche action 4.2 : Des séjours [...] favorisant les transports en commun

Axe n° 4 – Des séjours et activités en favorisant les transports en commun.	Fiche action n° 4.2
--	----------------------------

Constat initial :

L'analyse des besoins sociaux de Fismes met en évidence plusieurs défis et opportunités liés à la mobilité et à l'accès aux séjours et activités pour les habitants, en particulier les jeunes.

1. Des difficultés d'accès aux activités et aux séjours

- Les jeunes et les familles expriment un manque de mobilité pour participer aux activités et aux séjours, notamment ceux organisés hors de la commune.
- Le coût des déplacements est un frein majeur pour de nombreuses familles, en particulier celles en situation de précarité.
- L'isolement des jeunes et des familles monoparentales est accentué par ces difficultés d'accès aux activités extra-scolaires et culturelles.

2. Une offre de transport en commun existante mais limitée

- La commune est desservie par un TER reliant Reims avec 11 allers-retours quotidiens, mais cette offre est principalement adaptée aux scolaires et aux travailleurs.
- Un transport à la demande existe mais reste peu connu ou mal utilisé par les jeunes et les familles.

3. Un besoin de renforcer l'organisation de séjours accessibles

- Les jeunes et les familles souhaitent davantage de séjours éducatifs, culturels et sportifs, mais leur mise en place est freinée par les contraintes de transport.
- Les partenariats avec les réseaux de transport et les structures d'accueil hors de Fismes sont encore limités.
- Il existe une volonté d'organiser des séjours favorisant l'inclusion sociale et la mixité, mais leur accessibilité financière et logistique reste un défi.

<u>Publics ciblés :</u>	<u>Coordinateur.trice :</u>	<u>Elu.e.s de référence :</u>
<input type="checkbox"/> Maternelles <input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Élémentaires <input type="checkbox"/> Séniors <input checked="" type="checkbox"/> Collégiens <input type="checkbox"/> Familles <input checked="" type="checkbox"/> Lycéens	<input type="checkbox"/> Directrice du C.C.A.S <input type="checkbox"/> Directeur du centre social <input type="checkbox"/> Coordinatrice enf./jeun. <input type="checkbox"/> Référente famille <input checked="" type="checkbox"/> Animateur jeunes <input type="checkbox"/> Agent d'accueil	<input type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> L'adjoint.e :

Objectif général :

Des séjours et activités en favorisant les transports en commun.

<u>Objectifs opérationnels :</u>	<u>Modalités de mise en œuvre :</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des séjours pour et par les jeunes. • Proposer des séjours et sorties adaptés aux attentes des habitants en tenant compte des contraintes financières. • Renforcer l'accessibilité financière des séjours pour les familles modestes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien avec les adhérents. • Être à l'écoute des besoins et envies de notre public. • Mobiliser les familles sur les actions d'autofinancements.

<ul style="list-style-type: none"> • Faire le lien avec la référente famille afin de cibler les jeunes ne partant pas en vacances pour diverses raisons (finances, famille monoparentale, etc...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de transports collectifs pour les activités et séjours. • Création d'un programme de séjours éducatifs et culturels avec les jeunes. • Implication des jeunes dans la gestion et l'organisation des séjours pour renforcer leur autonomie et leur engagement citoyen. • Être garant du partage de connaissance et de compétence entre jeunes. 	
<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur du centre social • Animateur jeunes 	<p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espaces dédiés au sein du centre social (salles modulables pour ateliers, jeux et activités). • Accès aux infrastructures municipales (gymnase, city-stade, médiathèque). • Matériel pédagogique, éducatif et artistique. • Minibus pour organiser des sorties et excursions. 	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écoles primaires de Fismes pour assurer une cohérence éducative et pédagogique. • Associations locales (sport, culture, environnement) pour diversifier les activités proposées. • Médiathèque municipale, pour favoriser l'accès à la lecture et aux activités culturelles. • Communauté Urbaine du Grand Reims, la CAF et la MSA, pour le soutien financier.
<p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation des séjours et sorties organisés. • Satisfaction des jeunes et des familles (enquêtes annuelles). • Réduction du nombre de jeunes et familles en situation d'isolement. • Cohésion de groupe, partage de connaissance entre jeunes. 		

6.1.12 Axe 4 : Fiche action 4.3 : Un accompagnement des jeunes dans leurs démarches

Axe n° 4 – Un accompagnement des jeunes dans leurs démarches : administratives, scolaires, projets personnels, orientation des jeunes vers les structures adaptés ...	Fiche action n° 4.3
--	----------------------------

Constat initial :

L'analyse du territoire de Fismes met en évidence un besoin fort d'accompagnement des jeunes (12-25 ans) dans leurs démarches administratives, scolaires, et personnelles. Cette nécessité découle de plusieurs facteurs socio-économiques qui limitent leur autonomie et leur accès aux opportunités locales et régionales.

1. Un accès limité à l'information et aux structures d'accompagnement

- Une méconnaissance des dispositifs existants pour l'orientation scolaire et professionnelle.
- Une fracture numérique qui complique l'accès aux démarches administratives en ligne (inscription à France Travail, CAF, demandes de bourses, etc.).
- Un manque de visibilité des services d'accompagnement déjà en place, comme la Mission Locale et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).
- Peu d'espaces dédiés où les jeunes peuvent être accompagnés dans leurs projets personnels ou professionnels.

2. Des difficultés liées à l'insertion scolaire et professionnelle

- Un taux de chômage des jeunes élevé (19 %) à Fismes, supérieur à la moyenne nationale.
- Une part importante de jeunes en situation de NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation).
- Un manque d'accompagnement vers des solutions adaptées (formations, stages, apprentissages).
- Une difficulté pour les jeunes à trouver un premier emploi, notamment en raison d'un réseau social limité et d'une mobilité restreinte.

3. Des besoins spécifiques en accompagnement personnel et social

- Des jeunes vivant majoritairement chez leurs parents, retardant leur autonomie financière et leur indépendance.
- Une augmentation des familles monoparentales, où les jeunes reçoivent parfois moins de soutien pour leurs démarches et leur orientation.
- Un besoin croissant de soutien psychologique et social pour lutter contre l'isolement et le mal-être (problèmes familiaux, décrochage scolaire, anxiété face à l'avenir).

Publics ciblés : <input type="checkbox"/> Maternelles <input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Élémentaires <input type="checkbox"/> Séniors <input checked="" type="checkbox"/> Collégiens <input type="checkbox"/> Familles <input checked="" type="checkbox"/> Lycéens	Coordinateur.trice : <input type="checkbox"/> Directrice du C.C.A.S <input type="checkbox"/> Directeur du centre social <input type="checkbox"/> Coordinatrice enf./jeun. <input type="checkbox"/> Référente famille <input checked="" type="checkbox"/> Animateur jeunes <input type="checkbox"/> Agent d'accueil	Elu.e.s de référence : <input type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> L'adjoint.e :
---	---	--

Objectif général :

Un accompagnement des jeunes dans leurs démarches : administratives, scolaires, projets personnels, orientation des jeunes vers les structures adaptés ...

Objectifs opérationnels :	Modalités de mise en œuvre :	
Année 1 : Informer et structurer l'accompagnement	Année 1 : Informer et structurer l'accompagnement	
<ul style="list-style-type: none"> • Faire le lien avec l'agent d'accueil. • Rendre l'information sur les dispositifs plus accessible. • Créer un espace dédié à l'accompagnement des jeunes. • Orienter les jeunes vers les partenaires locaux en fonction de leurs besoins exprimés ou identifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un "Conseil de Jeunes" au sein du centre social pour impliquer directement les jeunes dans les décisions et l'amélioration des services qui leur sont destinés. • Mise en place d'un espace "Info Jeunes" au sein du centre social. • Crédit d'un guide « Être jeune à Fismes ». • Organisation d'ateliers thématiques (en lien si nécessaire avec la référente famille). • Accompagner le public exprimant une difficulté, vers les partenaires 	
Année 2 : Développer des dispositifs concrets d'accompagnement	Année 2 : Développer des dispositifs concrets d'accompagnement	
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'autonomie des jeunes. • Améliorer l'accès aux aides et dispositifs existants. • Mettre en place des actions ciblées pour les jeunes en difficulté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur la création d'une bourse initiative citoyenne jeune. • Identifier les jeunes susceptibles de rejoindre l'équipe d'animation et faire le lien avec la coordinatrice enfance. 	
Année 3 : Consolider et pérenniser l'accompagnement des jeunes	Année 3 : Consolider et pérenniser l'accompagnement des jeunes	
<ul style="list-style-type: none"> • Incrire durablement les dispositifs dans le fonctionnement du centre social. • Renforcer l'implication des jeunes dans leur propre accompagnement. • Évaluer et ajuster les dispositifs pour une meilleure efficacité. • Crédit d'une bourse jeune. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation régulière des dispositifs mis en place, avec enquêtes de satisfaction et ajustements des actions selon les retours des jeunes et des professionnels. • Lancement du projet « Bourse jeunes » visant à développer un projet à l'initiative des jeunes grâce à une enveloppe financière. 	
Moyens humains :	Moyens matériels :	Partenaires :
<ul style="list-style-type: none"> • Responsable secteur jeunes au sein du centre social. • Animateur diplômé (BPJEPS/CCDPCM) pour encadrer les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces dédiés au sein du centre social (salles modulables pour ateliers, jeux et activités). • Accès aux infrastructures municipales (gymnase, city-stade, médiathèque). • Matériel pédagogique, éducatif et artistique. • Minibus pour organiser des sorties et excursions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles primaires de Fismes pour assurer une cohérence éducative et pédagogique. • Associations locales (sport, culture, environnement) pour diversifier les activités proposées. • Médiathèque municipale, pour favoriser l'accès à la lecture et aux activités culturelles. • Communauté Urbaine du Grand Reims, la CAF et la MSA, pour le soutien financier.
Critères d'évaluation		
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes accompagnés dans leurs démarches administratives et scolaires. • Nombre de participants aux ateliers et événements d'information. • Taux de satisfaction des jeunes et des familles sur l'accompagnement proposé. • Augmentation du recours aux structures d'orientation et d'accompagnement. 		

6.2 Détail du budget

Centre social de FISMES 2025 AGC/ACF

Synthèse des données déclarées

	Prévisionnelle
Animation Globale et Coordination	
Nombre de mois de fonctionnement	4
Nombre d'ETP Direction	1
Nombre d'ETP Accueil	1
Nombre d'ETP Comptabilité gestion	0,5
Quote-part de logistique	427
Subvention PSO plafond	14258
Montant de la subvention PSO	
Animation Collective Familles	
Nombre de mois de fonctionnement	4
Nombre d'ETP Référent familles	0,5
Quote-part de logistique	
Subvention PSO plafond	5030

ANIMATION GLOBALE et COORDINATION

Charges		
61AGC	Services extérieurs AGC	
617 AGC	Etudes et recherches AGC	
6185 AGC	Frais de colloque AGC	
6186 AGC	Formation des bénévoles AGC	
62AGC		
621 DIR	Personnel extérieur direction	
621ACC	personnel extérieur accueil	
621 COMPT	personnel extérieur comptabilité gestion	
622AGC	Rémunération d'intermédiaires et honoraires AGC	
6226AGC	Frais de commissaire aux comptes et expert comptable AGC	
6227AGC	Frais d'acte et de contentieux AGC	
623AGC	Publicité, information et publications AGC	170
625AGC	Déplacement, missions, réceptions AGC	
6258AGC	Fonctionnement des instances AGC	
6281AGC	Cotisation fédération AGC	
6284AGC	Frais de recrutement du personnel AGC	
6286AGC	Formation des salariés AGC	1050
63AGC	Impôts et taxes AGC	
63AAGC	Impôts et taxes liés aux frais de personnel AGC	
63ADIR	Impôts et taxes liés aux frais de personnel Direction	
63AACC	Impôts et taxes liés aux frais de personnel Accueil	
63ACOMPT	Impôts et taxes liés aux frais de personnel Comptabilité Gestion	
63BAGC	Autres impôts et taxes AGC	
63BDIR	Autres impôts et taxes Direction	
63BACC	Autres impôts et taxes Accueil	
63BCOMPT	Autres impôts et taxes Comptabilité Gestion	
64AGC	Frais de personnel AGC	33200
64 DIR	frais de personnel Direction	16700
64ACC	Frais de personnel Accueil	10500
64COMPT	Frais de personnel Comptabilité gestion	6000
68 AGC		
681AGC		
TOTAL CHARGES AGC		
86AGC	Contributions volontaires AGC	
862 DIR	Mise à disposition de personnel de Direction	
862ACC	Mise à disposition de personnel d'Accueil	
862COMPT	Mise à disposition de personnel Comptabilité Gestion	

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES

Charges

62ACF	Autres services extérieurs ACF	
621RF	Personnel extérieur Référent familles	
621 Autre	Personnel extérieur autres personnels ACF	
63ACF	Impots et taxes ACF	
63AACF	Impots et taxes liés aux frais de personnel ACF	
63ARF	Impots et taxes Référent familles	
63AAUTRE	Impots et taxes liés aux frais de personnel autres personnels ACF	
63BACF	Autres impots et taxes ACF	
63BRF	Autres impots et taxes Référent familles	
63BAUTRE	Autres impots et taxes autres personnels ACF	
64ACF	Frais de personnel ACF	
64RF	Frais de personnel Référent familles	7 910,00 €
64AUTRE	Frais de personnel autres personnels ACF	
TOTAL CHARGES ACF		7 910,00 €
86ACF	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ACF	
862RF	Mise à disposition de personnel Référent familles	